Commune de

La Vie Communale

GOUVY

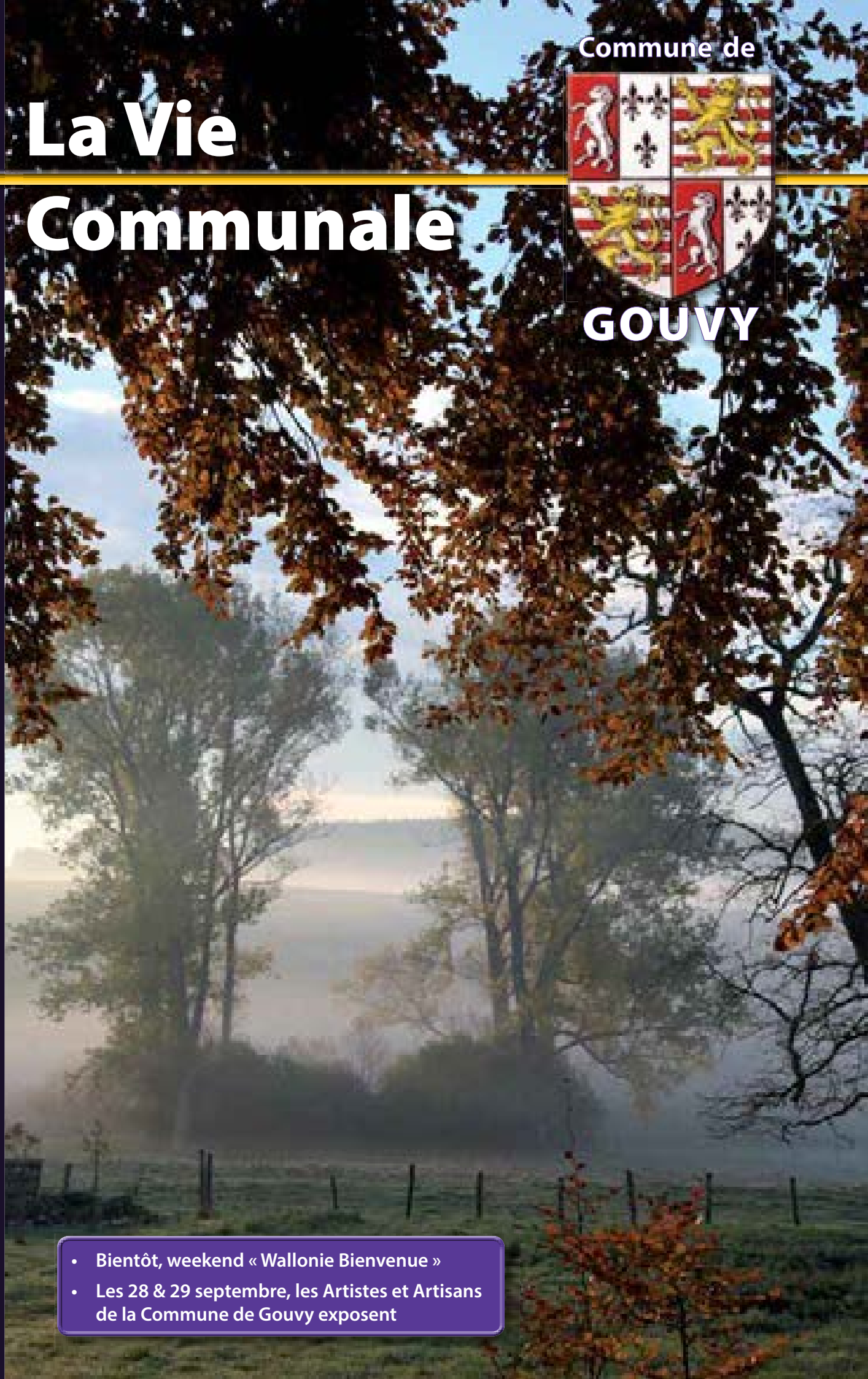

- Bientôt, weekend « Wallonie Bienvenue »
- Les 28 & 29 septembre, les Artistes et Artisans de la Commune de Gouvy exposent

Commune de Gouvy – N° 20 – Octobre 2013

Sommaires

Le mot du Bourgmestre ---------- 3
Population – État civil ---------- 4
Conseil communal ---------- 6
L'administration communale vous informe ---------- 11
Les pompiers vous informent ---------- 12
La police vous informe ---------- 13
Nouvelles de la commune en images ---------- 14
WorldSkills 2013 ---------- 15
Enfance – Jeunesse – Enseignement ---------- 16
L'EPN de Gouvy ---------- 18
Culture ---------- 19
Jumelage Mansura Gouvy ---------- 22
Les actus du tourisme ---------- 24
Santé ---------- 25
Ainés ---------- 26
Nature - Environnement ---------- 27
Social ---------- 28
Sport ---------- 31
Vie associative ---------- 33
Sécurité ---------- 35
Économie ---------- 36
Nouveau service communal d'information
par MAILS ou SMS ---------- 37
Nouveau dans la commune ---------- 38

Agenda du S.I. Gouvy au centre (feuillet détachable)

© Photo couverture : I.D. Gouvy asbl - S. Neybusch

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur responsable : Collège Communal, Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale : Valérie GROLET – valerie.grolet@gouvy.be - 080/29.20.21

Administration Communale :

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39

Directrice générale : Delphine Nève - delphine.neve@gouvy.be

Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 16h (Travail à bureau fermé le jeudi après-midi).
Service population ouvert jusque 17h le mardi et de 9 à 12h le samedi hors congés scolaires.

À l'attention des groupements et associations

La prochaine édition de La Vie Communale sortira fin décembre 2013. Pour toute insertion dans la vie communale, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be

Le mot du Bourgmestre

Vous pouvez nous aider… à vous aider !

Madame, Monsieur,

Ce vendredi 13 septembre, à l'initiative de Monsieur le Gouverneur Caprasse, les bourgmestres de la province étaient réunis pour envisager comment réagir le mieux possible en situation de crise.

Les situations de crise, ce sont toutes les situations que nous espérons toutes et tous ne jamais avoir à vivre, mais dont vous voyez des exemples régulièrement dans les médias : déraillement d'un train, camion chargé de produits chimiques qui déraille, autocar qui se renverse, incendie particulièrement grave, inondation, intoxication alimentaire…

La Belgique est un des pays les mieux équipés pour protéger sa population lorsque de tels évènements surviennent, et nos systèmes se perfectionnent sans cesse.

Toutefois, ce que personne n'avait prévu, c'est l'évolution qui s'est produite au niveau de ce que l'on appelle la **COMMUNICATION DE CRISE**.

Avec le développement des médias sociaux, avant même que l'« accident » ne soit stabilisé, les informations, parfois exactes, souvent tout à fait fantaisistes, circulent sur tous les GSM, sur les pages Facebook, par mails…

Il est donc plus que jamais indispensable que les autorités communales puissent, le plus rapidement possible, vous donner des informations exactes, et des consignes précises (sortir ou ne pas sortir, garder les enfants à la maison ou les laisser aller à l'école, aérer ou fermer les fenêtres, aller rechercher les enfants dans telle salle plutôt qu'à l'école…) à un maximum d'habitants.

C'est pour cela qu'il est vraiment important qu'un maximum d'entre vous soient inscrits au service d'information pas mails et SMS que notre commune met à votre service. Si vous ne souhaitez pas vous abonner aux informations culturelles et autres, cochez au moins la case « URGENCES »… en espérant bien entendu que cela ne serve jamais…

Si vous n'êtes pas déjà inscrits à ce service,
faites-le de suite : c'est vraiment simple !

Toutes les informations sur la procédure, très simple, sont résumées ci-dessous et vous sont encore rappelées en page 37.

Bonne lecture.

Claude Leruse, Bourgmestre

SERVICE COMMUNAL D'INFORMATION PAR MAILS OU SMS

Urgences - Travaux - Évènements culturels

Évènements sportifs - Évènements récréatifs

Enseignement

Être tout de suite au courant :
une priorité aujourd'hui !

Pour vous inscrire, rendez-vous page 37

POPULATION – ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BLAISE Marie, née à Malmedy le 11/07/2013 ; fille de Christian et de DEMARCHE Laetitia de GOUVY ;

ROULEZ Matthys & Nolan, nés à La Louvière le 23/07/2013 ; fils de Jonathan et de NITELET Virginie de Gouvy ;

LEMBRÉE Nino, né à Ettelbruck le 23/07/2013 ; fils de Cédric et de HUPPERTZ Vanessa de Deiffelt.

HUBERT Thibaut, né à Arlon le 23/07/2013 ; fils de Christophe et de MEUNIER Sandra de Montleban.

PIÉRARD Clara, née à Saint-Vith, le 28/07/2013 ; fille de Jonathan et de MAQUET Morgane de Gouvy.

LAMBORY Florentin, né à Saint-Vith, le 07/08/2013 ; fille de François-Xavier et de PARMANTIER Julie de Limerlé ;

JACOBY Manon & Noah, nés à Saint-Vith, le 23/08/2013 ; enfants de Christophe et LEFÈVRE Justine de Montleban ;

MAHIEU Loup né à Saint-Vith, le 27/082013 ; fils de Swann et de VOLLMAR Vanessa de Limerlé ;

DÉCÈS

FRANSOLET Yvonne épouse de LUC Émile ; décédée le 15/06/2013 à l'âge de 72 ans.

LENZ Antoine époux de BUSCH Angèle ; décédé le 07/07/2013 à l'âge de 85 ans.

ANTOINE José divorcé de GORET Mireille ; décédé le 31/07/2013 à l'âge de76 ans.

ANDRÉ Lucienne célibataire ; décédée le 01/08/2013 à l'âge de 89 ans.

URBANY Jules célibataire ; décédé le 16/08/2013 à l'âge de81 ans.

LANNERS Maryse épouse de USELDING Pierre ; décédée le 17/08/2013 à l'âge de 65 ans.

ANTOINE Prosper veuf de MARON Maria ; décédé le 17/08/2013 à l'âge de 84 ans.

GRÉGOIRE André époux de TOUSSAINT Marie ; décédé le 23/08/2013 à l'âge de 83 ans.

MARIAGES

CORNELY Pascal et **DEBORGGRAEVE** Ingrid de Gouvy ; le 27/07/2013.

De WERGIFOSSE Bernard et **SERESIAT** Stéphanie de Lomré ; le 31/07/2013.

DELCLISARD Marc et **BULTEEL** Brigitte de Gouvy ; le 03/082013.

TEISE Philippe et **DEGEYE** Géraldine de Honvelez ; le 03/08/2013.

BRION Gauthier et **DUPLICY** Natacha de Baclain ; le 24/08/2013.

CANTAGALLO Stéphane et **BALAES** Valérie de Montleban ; le 24/08/2013.

BAYET Cédric et **FINCK** Sabrina de Gouvy ; le 31/08/2013.

Au moment où nous bouclons cette édition de la vie communale, nous apprenons avec tristesse le décès de notre ancien secrétaire communal, Monsieur Olivier Masson ;

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux membres de sa famille et à ses proches.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Noces d'or

- **50 ans de mariage pour Jean et Lilianne Léonard-Lemaire le 14 juin 1963**

Ce 29 juin, nous avons été accueillis par M. et Mme Léonard à l'occasion de leurs noces d'or. Tous les deux originaires de notre belle région, Lilianne et Jean habitent à Langlire depuis de nombreuses années. Famille et amis étaient bien entendu au rendez-vous pour une telle occasion. Après lecture de l'acte de mariage de 1963, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons partagé le verre de l'amitié. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour les années à venir.

- **50 ans de mariage pour Lucie et Maurice Nélis-Dubuisson le 24 aout 1963**

Ce samedi 24 aout, nous avons eu le plaisir de recevoir M. et Mme Nélis dans les murs de notre Administration Communale afin de les féliciter à l'occasion de leurs noces d'or. Depuis leur mariage, ils habitent Baclain. Maurice a voyagé quelques années entre Hives et Baclain pour aller voir Lucie avant le mariage. Quand on aime, on ne compte pas ! 3 enfants sont venus égayer la maisonnée. Un petit verre, de la bonne humeur et nous avons immortalisé ce moment privilégié. Bonne continuation à nos deux jubilaires ; nous reviendrons dans 10 ans !

Noces de diamant

- **60 ans de mariage pour Yvonne et Armand Loth-Schmitz le 25 juillet 1953**

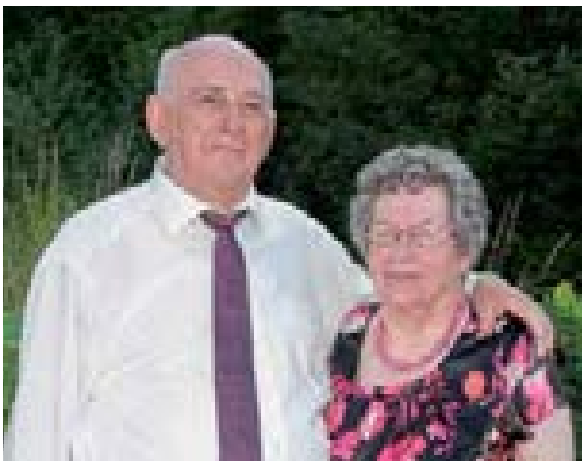

De mémoire, Yvonne et Armand sont Courtiliens de longue date ! 60 ans de mariage ! Mireille, Patrice , Nathalie et toute la famille sont réunis à cette occasion. Nous sommes heureux d'accueillir tout ce petit monde pour cet évènement privilégié. Yvonne et Armand sont toujours actifs ; entre les excursions, la famille, internet, ils n'ont pas le temps de s'ennuyer ! Toutes nos félicitations ! Les compliments, le verre de l'amitié et la bonne humeur ont contribué à la réussite de cette petite fête. Encore beaucoup de bonheur à nos deux jubilaires !

CONSEIL COMMUNAL

Information relative à la présentation sommaire des points traités lors des séances du Conseil communal.

Avertissement :

Faute de place, il n'est pas possible de reprendre dans cette revue l'ensemble du procès-verbal des séances du Conseil Communal. VOUS NE RETROUVEREZ ICI QUE L'ESSENTIEL DES POINTS DONT LE CONSEIL a DÉBATTU. Si vous souhaitez consulter le procès-verbal dans son intégralité, il est à votre disposition sur le site internet de la commune (www.gouvy.be). Vous pouvez aussi le consulter dans les bureaux de l'Administration (demander Mme Huget - 080/ 29 29 29)

Les procès-verbaux des séances du Conseil ne sont valables que lorsqu'ils ont été approuvés par la majorité des conseillers, généralement au cours de la séance suivante. C'est ce qui explique que cette information ne peut légalement vous parvenir qu'avec un certain retard.

La meilleure façon d'être bien informés, et en direct, est d'assister aux réunions du Conseil Communal. Vous êtes les bienvenus. Pour connaitre la date des prochaines réunions du Conseil et savoir de quoi l'on débattra, il suffit d'envoyer un courrier ou un mail à madame la Secrétaire communale (delphine.neve@gouvy.be) en demandant que l'on vous fasse parvenir l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil : n'hésitez pas, c'est gratuit !

Le Bourgmestre, Claude Leruse.

Séance du 10 juin 2013

CONSEIL

(1) INSTALLATION d'un nouveau conseiller communal en remplacement de Monsieur Christophe LENFANT, conseiller communal démissionnaire. Les pouvoirs de Monsieur HUET Auguste, en qualité de conseiller communal sont validés.

(2) TABLEAU de préséance des membres du conseil communal, élus le 14 octobre 2012, à la date du 10 juin 2013.

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE comme suit, à titre provisoire, le tableau de préséance des membres du Conseil communal :

N°	Nom et Prénom	Date de naissance	Date de 1ère entrée	Nombre de voix
1	LERUSE Claudy	21.06.1954	07.01.1989	731
2	HUBERT André	28.11.1962	03.01.1995	650
3	LEONARD-DUTROUX Véronique	02.02.1974	04.12.2006	769
4	SCHMITZ Guy	29.11.1949	04.12.2006	705
5	LÉONARD Willy	20.05.1947	04.12.2006	604
6	LALOUX Sophie	16.05.1975	04.12.2006	567
7	NOERDINGER-DASSENOY Thérèse	19.12.1949	04.12.2006	412
8	LEJEUNE Jules	11.11.1948	04.12.2006	239
9	MASSARD Jean-Marie	30.09.1948	18.02.2009	391
10	GRANDJEAN Marc	19.07.1965	03.12.2012	677
11	AMORY Bruno	31.01.1969	03.12.2012	625
12	PAQUAY Delphine	23.10.1991	03.12.2012	463
13	BRION Renaud	12.01.1993	03.12.2012	420
14	TOURTEAU-BLAISE Isabelle	17.06.1972	03.12.2012	406
15	BOCK Armand	06.08.1950	03.12.2012	357
16	LEJEUNE Ghislaine	27.06.1958	03.12.2012	240
17	HUET Auguste	13.05.1957	10/06/2013	559

3) Conseil Consultatif Communal des Ainés (C.C.C.A.).

À L'UNANIMITÉ, PREND ACTE de la désignation de Monsieur Guy Scheuren et Mesdames Jacqueline Pierard et Catherine Walesch dans les fonctions de président et vice-présidentes ; APPROUVE le règlement d'ordre intérieur du CCCA.

(4) Attribution des subsides.

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE la répartition des subsides pour l'exercice 2013
(à consulter sur www.gouvy.be) :

(14) Commune de Gouvy - Villages de la musique.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de se labelliser « Commune de Gouvy - Villages de la musique ». De faire réaliser des panneaux de signalisation « Commune de Gouvy - Villages de la musique » et de les placer aux entrées de la commune.

(16) Personnel communal.

FIXATION des conditions de recrutement de 3 techniciennes de surface et constitution d'une réserve de recrutement.

(17) Projet de révision du plan de secteur.

À L'UNANIMITÉ, MARQUE SON ACCORD sur le projet de révision de plan de secteur de Bastogne en vue de l'inscription de zones d'activité économique sur le territoire de la commune de Gouvy.

(18) Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) sur une Zone d'Aménagement Communal Concertée (ZACC) située à Gouvy (en vue de pouvoir y implanter éventuellement le hall de sports).

Par 10 voix POUR et 6 voix CONTRE, DÉCIDE d'approuver l'estimation ajustée d'un montant de 19.500,00 € hors TVA ou 23.595,00 €, 21 % TVA comprise pour le marché « Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) sur une Zone d'Aménagement Communal Concertée (ZACC) située à Gouvy ».

(20) Tondeuse à siège. Conditions et mode de passation du marché de fournitures.

Par 10 voix POUR et 6 voix CONTRE, DÉCIDE :

Article 1. - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-202 et le montant estimé du marché « Tondeuse à siège », établis par le Service Marchés Publics. Le montant estimé s'élève à 16.528,93 € hors TVA ou 20.000,00 €, 21 % TVA comprise.

(22) Lions club Gouvy-Vielsalm. Projet d'appui à la formation professionnelle et au développement d'une école de métiers dans la Communauté Rurale de Loul Sessene (Sénégal).

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE du principe de prendre part au partenariat avec le Lions Club de Gouvy Vielsalm dans le cadre d'un projet d'appui à la formation professionnelle et de développement d'une école de métier dans la Communauté rurale de Loul Sessene.

Séance du 10 juillet 2013

(3) Emprunt à réaliser auprès de la S.A. BELFIUS Banque pour le financement des travaux de construction de 3 nouvelles classes et 1 réfectoire à l'école de BOVIGNY.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE d'emprunter auprès de Belfius Banque, sous la garantie du S.G.I.P.S., un montant de 65.641,98 € qui sera affecté au paiement de sa quote-part dans la dépense précitée.

(4) Contrat de rivière Amblève. Programme d'actions 2014-2016.

Par 11 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS,

DÉCIDE :

Article 1. - De tenir compte des lignes directrices sous-tendant le Contrat de rivière Amblève dans les divers projets mis en place par la Commune.

Article 2. - D'inscrire les actions suivantes (à découvrir sur le site internet de la commune) au programme d'actions 2014-2016 du Contrat de rivière Amblève.

(5) Modification du catalogue de la vente de coupe ordinaire de bois de l'automne 2013.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1er : d'intégrer les parcelles cadastrées (ou l'ayant été) 3ème Division, section E, n° 1656A, 1657, 1621A, 1620 B dans le catalogue de la vente de coupe ordinaire de bois de l'automne 2013.

Article 2 : La superficie coupée pour la vente d'automne 2013 sera fonction des choix du DNF.

6) Scouts de Gouvy.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE d'accorder aux scouts de Gouvy un subside exceptionnel de 1.000 € dans le cadre de l'organisation de leur camp à l'étranger.

(7) Cercle de Jeunesse Saint Joseph de Sterpigny.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE D'ACCORDER à l'A.S.B.L. Cercle de Jeunesse St Joseph à Sterpigny un subside exceptionnel de 2.100 € dans le cadre des travaux d'aménagement d'une aire d'atterrissage pour l'hélicoptère du CMH, ainsi que l'aide logistique de 4 ouvriers communaux durant une journée ;

(8) Royale Union Sportive Gouvy. Octroi d'un subside exceptionnel et avance sur trésorerie.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de soutenir le projet de construction de 2 terrains synthétiques mené par la RUS Gouvy, pour autant que les trois clubs de football de la commune marquent leur accord écrit sur une convention d'utilisation collective des terrains.

Article 2. - De prévoir une avance sur trésorerie équivalente à 75 % du montant de l'investissement lors de l'élaboration du budget 2014, sous réserve de l'acceptation du dossier par le Ministre.

Article 3. - De prévoir un subside équivalent à 22,5 % du montant de l'investissement lors de l'élaboration du budget 2014.

**(11) Pôle Ardenne Bois de Gouvy.
Aménagement d'une plateforme bimodale.
Ouverture de voiries.
Accord sur la reprise de voiries dans le patrimoine communal.**

À L'UNANIMITÉ,

Article 1. - AUTORISE l'ouverture d'une voirie sur le Pôle Ardenne Bois – Gouvy dans le cadre de l'aménagement de la plateforme bimodale (phase 1 – lot 5) ;

Article 2. MARQUE son ACCORD sur la reprise des voiries et l'incorporation de celles-ci dans le patrimoine communal après réception provisoire des travaux ;

**(12) Lotissement en 20 lots à Baclain sur des parcelles cadastrées 5ème division, section C, n° 1471 d, 1485 b et 837 c.
Ouverture de voiries.**

À L'UNANIMITÉ, Accord sur la reprise de la voirie dans le patrimoine communal.

**(13) Coordinateur Sécurité Santé pour les travaux à réaliser en 2013.
Estimation ajustée.**

Par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS,

DÉCIDE :

Article 1. - D'approuver l'estimation ajustée d'un montant de 7.460,90 € HTVA ou 9.027,69 € TVAC (honoraires de 3.75 %) pour le marché « Coordinateur Sécurité Santé pour les travaux à réaliser en 2013 ».

**(14) Fournitures diverses pour le Service de la Voirie et le Service des Eaux.
Conditions et mode de passation.**

À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-210 et le montant estimé du marché « Fournitures diverses pour le Service de la Voirie et le Service des Eaux », établis par le Service Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 36.006,90 € hors TVA ou 43.568,35 €, 21 % TVA comprise.

**(15) Acquisition de produits finis en béton et matières plastiques.
Conditions et mode de passation.**

APPROBATION A L'UNANIMITÉ,

**(16) Acquisition de matériel informatique.
Conditions et mode de passation.**

DÉCIDE par 9 voix POUR, 5 voix CONTRE, d'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-196 et le montant estimé du marché « Acquisition de matériel informatique », établis par le Service Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 12.800,00 € hors TVA ou 15.488,00 €, 21 % TVA comprise.

**(17) Acquisition d'un piano pour l'académie de musique.
Conditions et mode de passation.**

APPROBATION, À L'UNANIMITÉ

**(18) Centre PMS libre de Vielsalm.
Convention de partenariat.**

À L'UNANIMITÉ, approuve le contrat d'encadrement pour une période de 6 ans, soit du 1er septembre 2013 au 31 aout 2019, établi comme suit :

- Entre : le Pouvoir organisateur des écoles fondamentales communales de Gouvy

Et : l'AOPL, Pouvoir organisateur du Centre PMS libre de Vielsalm

Identification des écoles :

Implantation de Beho n° FASE : 5119

Implantation scolaire de Bovigny n° FASE : 5120.

Erratum : n° de téléphone

ARMAND BOCK,

080/21.56.91 - 0495/10.56.91

Province de Luxembourg
Arrondissement de Bastogne
Commune de
GOUVY

Maison communale - Bovigny, 59 – 6671 GOUVY
Tél. : 080/29 29 30 – fax : 080/29 29 39 - Compte n° 000-0050335-89
anita.bourgraff@gouvy.be

6671, GOUVY, le 13 septembre 2013

Cartographie de l'éolien en Wallonie

Avis d'EnquÊte PUBLIQUE

Par décision du 11 juillet 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement **la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, associée à un productible minimal par lot permettant de développer le grand éolien à concurrence d'un objectif de 3.800 GWh à l'horizon 2020**. Cette décision modifie la décision du 21 février 2013, à la suite du rapport sur les incidences environnementales et aux avis préalables des communes.

Avant de procéder à l'adoption définitive de cette carte, le Gouvernement a chargé les ministres du Gouvernement wallon, Philippe Henry et Jean-Marc Nollet d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée du **16 septembre au 30 octobre 2013** selon les dispositions du Livre Ier du Code de l'Environnement.

La carte fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont, outre la carte positive de référence traduisant le cadre actualisé, objet de l'enquête :

- la carte des lots croisée avec les zones favorables, à différentes échelles ;
- une fiche synoptique par commune ;
- le dossier méthodologique ;
- le rapport sur les incidences environnementales ;
- le cadre de référence.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet http://spw.wallonie.be/dgo4/eolien et à l'administration communale au service urbanisme, du mardi au vendredi de 09 à 12 heures et le samedi de 10 à 12 heures sur rendez-vous : personne de contact : Anita BOURGRAFF – 080/29 29 30 (anita.bourgraff@gouvy.be)

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour **le 30 octobre 2013** par courrier électronique à l'adresse Eolien.dgo4@spw.wallonie.be, par télécopie au 080/29 29 39, par courrier ordinaire ou remises au collège communal ou à l'agent communal délégué à cet effet.

À peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont également recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut exprimer verbalement ses observations et réclamations sur rendez-vous auprès de : Madame Anne MORSOMME, Conseillère en aménagement du territoire et de l'urbanisme, au 080/29 29 43 – anne.morsomme@gouvy.be ou de l'agent communal précité.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 30 octobre 2013 à 11,00 heures au siège de l'administration communale de GOUVY, Bovigny, 59, 6671 GOUVY

La Directrice générale,
Delphine NEVE

Le Bourgmestre,
Claude LERUSE.

Donnons vie à l'eau !

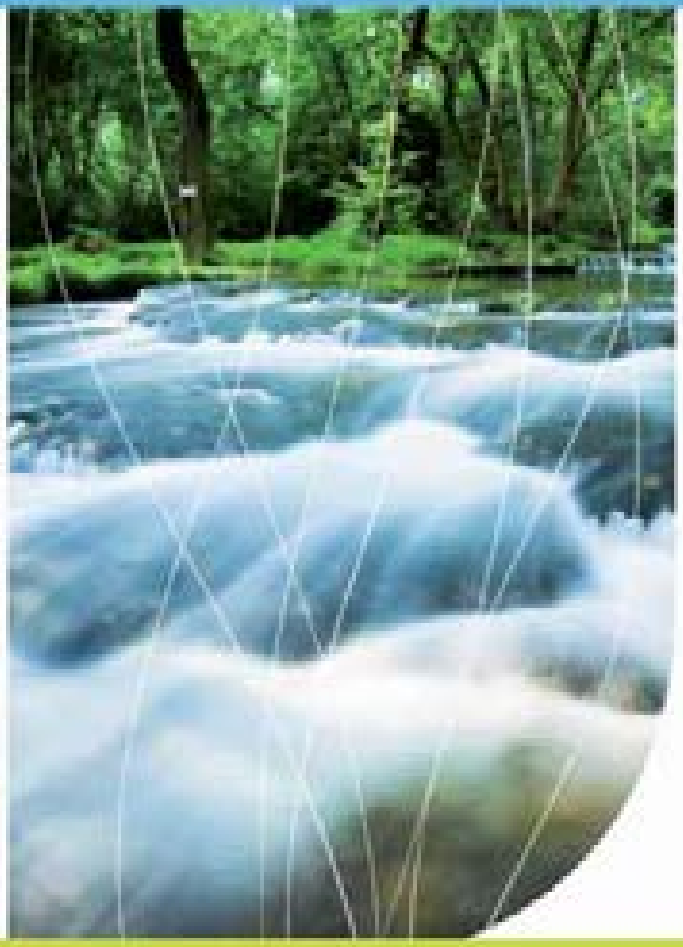

Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie

Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : **environnement.wallonie.be/dce**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :
- soit via le site internet,
- soit par courriel **eau@spw.wallonie.be**,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune)

Personne de contact de votre commune :
Service de l'urbanisme de la commune de 6671 Gouvy
du mardi au vendredi de 9 à 12h et le samedi de 10 à 12h sur rendez-vous
(**080/29.29.30 ou anita.bourgraff@gouvy.be**)

Donnez-nous votre avis !

Wallonie

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

OPÉRATION DE REVITALISATION URBAINE À GOUVY

Construction de logements et autres services

Appel à candidatures en vue de la mise à disposition à un investisseur privé, via bail emphytéotique, d'un terrain communal sur le site du PCA dit « Bastin » (quartier de la gare) à Gouvy.

Le Conseil communal de Gouvy a adopté, en sa séance du 29 aout 2013, le cahier des charges visant à désigner un partenaire ayant comme objectif d'améliorer et développer de manière intégrée l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du cahier des charges disponible sur www.gouvy.be ou en adressant la demande à IDELUX Projets Publics (Béatrice Bouillon : 063/ 23 18 65 ou beatrice.bouillon@idelux-aive.be)

Les offres, contenant le formulaire de candidature ainsi que les documents demandés dans le cahier des charges, doivent être déposées à la Commune de Gouvy contre récépissé, ou adressées par lettre recommandée à la poste. Dans les 2 cas, l'offre devra être glissée dans une double enveloppe cachetée, en trois exemplaires reprenant l'adresse suivante : COMMUNE DE GOUVY, à l'attention du Collège communal GOUVY – appel à candidatures en vue de la signature d'un bail emphytéotique sur un terrain communal sur le site du PCA dit « Bastin », Bovigny 59 à 6670 GOUVY.

Les offres doivent être déposées à la Commune de Gouvy située à Bovigny, 59 (secrétariat communal) au plus tard le 04/11/2013 à 12 heures.

Pour toute information supplémentaire, s'adresser à Anne Morsomme :
080/29.29.43 ou anne.morsomme@gouvy.be

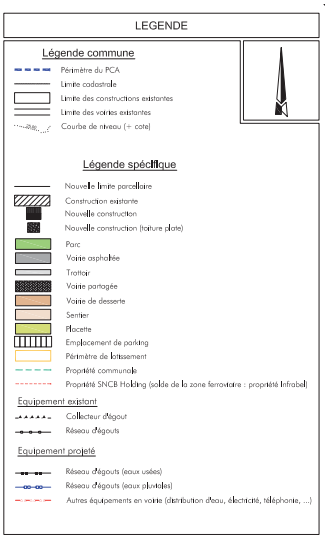

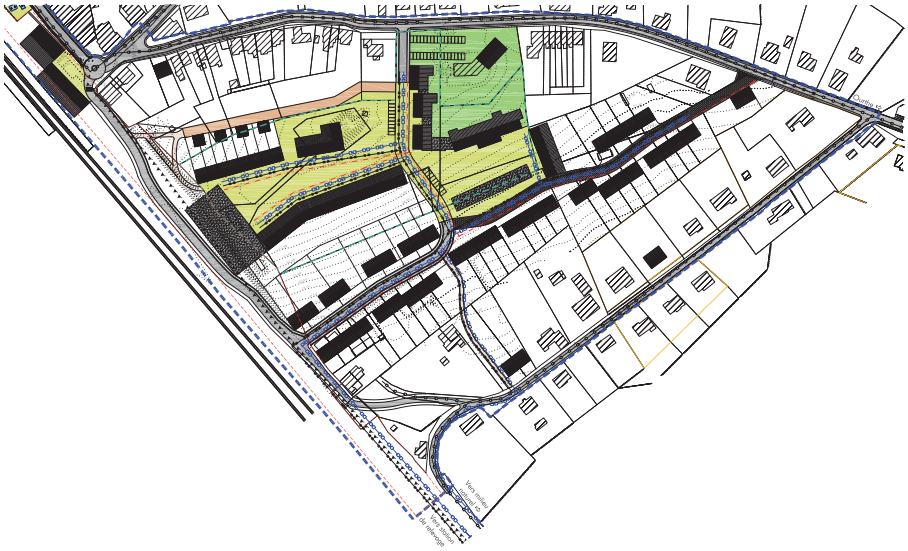

LES POMPIERS VOUS INFORMENT

LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS…

La sécurité de nos enfants est un thème primordial puisqu'intemporel et au centre de nos préoccupations quotidiennes. Si bien chez soi, on aurait tendance à oublier qu'un accident est vite arrivé.

Un incendie peut se déclencher rapidement, une brulure est souvent causée par une manipulation inattentive d'appareils ou d'ustensiles domestiques.

Chaque année, des enfants sont grièvement blessés ou décèdent dans des incendies. Naturellement attirés par le feu, ils ne sont pas conscients des risques qu'ils prennent et des conséquences de leurs actes.

C'est la raison pour laquelle il est essentiel de leur apprendre les mesures préventives et les comportements à adopter en cas d'incendie.

Les bons réflexes à apprendre aux enfants

- **Les 10 règles d'or**
  - Apprendre à vos enfants à utiliser le numéro d'urgence 112
  - Installer des détecteurs de fumée à chaque niveau de votre habitation, les tester régulièrement et apprendre à votre enfant à reconnaitre la sonnerie
  - Réaliser en famille un plan d'évacuation déterminant les issues possibles et s'entrainer à l'utiliser
  - Déterminer un emplacement pour les clés des portes afin de les trouver rapidement
  - Garder les voies d'évacuation de votre maison accessibles
  - Ranger les produits toxiques et inflammables hors de portée des enfants
  - Garder les allumettes, les briquets et les bougies hors de portée des enfants
  - Débrancher les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés
  - Éloigner les fils et appareils électriques de l'eau
  - Ne jamais laisser de casseroles, poêles ou plats sur la cuisinière sans surveillance. Tourner le manche des casseroles de façon à éviter que les enfants ne l'accrochent ou l'agrippent
- **Réaliser un plan d'évacuation en famille et s'exercer à l'emprunter**
  - Faire un plan de la maison ou de l'immeuble étage par étage
  - Indiquer l'emplacement de toutes les portes et fenêtres
  - Choisir les issues de secours les plus rapides et les plus simples à emprunter
  - Déterminer la pièce la plus sure, de préférence du côté de la rue
  - Dégager les voies d'accès, notamment en dégageant l'espace sous l'escalier
  - Entrainer la famille à quitter la maison les yeux bandés parce que la fumée provoquée par un incendie empêche de voir correctement
  - Convenir d'un lieu de rassemblement à l'extérieur
- **Pendant l'incendie :**
  - Rester calme
  - Alerter toutes les personnes qui sont dans la maison ou l'immeuble, en criant si nécessaire
  - Sortir rapidement parce que c'est dehors qu'il est en sécurité
  - Ne pas perdre une minute pour rassembler ses jouets préférés
  - Ramper sur le sol pour échapper à la fumée
  - Se rouler par terre si ses vêtements prennent feu, et surtout ne pas courir
  - Appeler le 100 quand toute la famille est à l'abri
  - Donner aux pompiers son nom et son adresse
  - Ne jamais retourner dans une maison ou un immeuble en feu
- **S'il est impossible de sortir :**
  - Se réfugier avec toute la famille dans une pièce qui donne sur la rue

- Boucher ensuite la porte avec des tissus de préférence humides
- Alerter les voisins ou les passants en faisant des signes à la fenêtre.

- **Si votre enfant s'est brulé :**
  - Immerger la zone brulée dans de l'eau froide pendant 15 minutes minimum
  - Ne pas enlever un vêtement ou toute autre matière qui colle à la zone brulée
  - Couvrir la zone brulée avec des compresses propres
  - Appeler les secours au **112** et suivre les instructions

Information & Contact

Chef de service f. f.

S/Lt Claudy MARTINI
Route de La Roche, 49 - 6660 Houffalize

Tél. adm. : 061/28.93.70 - **Urgence : 112**

LA POLICE VOUS INFORME

Police

ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE

www.policefamenne-ardenne.be

Quelques règles essentielles à la sécurité aux abords des écoles.

- Les zones 30 ont été créées pour la sécurité de vos enfants, veillez donc à les respecter.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire tant à l'avant qu'à l'arrière du véhicule. Même pour de petits trajets.
- Le stationnement en double file, sur les arrêts de bus et sur les trottoirs est interdit. Il est également interdit de stationner sur les passages pour piétons et les pistes cyclables. N'hésitez pas à vous garer un peu plus loin et faire quelques pas supplémentaires pour accompagner votre enfant.
- Quand vous redémarrez, vérifiez toujours qu'aucun enfant ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
- Faites toujours monter et descendre votre enfant du côté du trottoir. Il en va de sa sécurité.

En 2012, 2103 enfants de 6 à 12 ans ont été impliqués dans un accident de la route en Belgique (données IBSR)

Information & Contact

Informations complémentaires :
Service armes de la zone : 084/31.03.33
ou Poste de proximité GOUVY –
INP. Louis ANNET : Tél. : 080/51.77.47
Cité Gros Thier, 24 A à 6670 GOUVY

NOUVELLES DE LA COMMUNE EN IMAGES

Excellente rentrée pour les 4 implantations scolaires de notre École Fondamentale

383 élèves ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier, soit une augmentation de 10 % dans le primaire par rapport à l'année scolaire dernière.

Si on y ajoute l'entrée dans la nouvelle extension de l'implantation de Bovigny, on peut dire que la rentrée était joyeuse au sein de l'équipe éducative, des parents et des nombreux enfants, tous motivés pour une nouvelle année scolaire.

Découverte du Mémorial VanDamme.

Le 6 septembre dernier, 22 jeunes de notre commune se sont vu offrir un déplacement ainsi que l'entrée au mémorial Van Damme à Bruxelles. Une découverte pour ces jeunes qui ont eu l'occasion de découvrir un sport symbolisé par les frères Borlée et le célèbre Usain Bolt qu'ils ont pu voir de très près… N'oublions pas que, dans notre commune, certains jeunes se distinguent brillamment dans ces disciplines très exigeantes.

Une équipe de fontainiers au service du citoyen

Un dimanche matin, une fuite d'eau rue d'Houffalize à Gouvy et c'est toute une équipe de fontainiers qui sacrifie son dimanche pour rétablir au plus vite la situation et permettre ainsi à chacun de voir couler l'eau à son robinet… et à la RUS Gouvy de recevoir dignement l'équipe visiteuse de football en pouvant leur offrir une bonne douche chaude… après la douche froide de la défaite.

Encore merci à ceux qui se sont privés de loisirs ce dimanche pour que d'autres en profitent.

Économie d'énergie grâce au chauffage à plaquettes

Dans nos deux écoles de Cherain et Bovigny, le chauffage au mazout a été abandonné et remplacé par un chauffage à plaquettes bien plus économique (40 % d'économie).

La matière première provient des tailles de haies et de différents déchets qui sont triés, broyés et entreposés dans un hall du parc d'activités économiques de Courtil.

WORLDSKILLS 2013

Kevin MARIMAN

18 ans, de Steinbach – frôle l'excellence en Plafonnage/Plaquisterie

Le plafonnage est une histoire de famille. Comme son frère ainé, aujourd'hui plafonneur dans une entreprise au Luxembourg, Kevin est formé par son paternel.

Son papa est très fier de lui et le pousse à aller jusqu'au bout.

L'édition 2013 de WorldSkills, le mondial des métiers, s'est déroulée à Leipzig en Allemagne du 2 au 7 juillet dernier. Il s'agit du **plus grand évènement au monde** promotionnant les métiers techniques et manuels. Véritables Jeux olympiques des métiers, la compétition internationale est organisée tous les 2 ans en alternance avec les compétitions européennes.

Kevin Mariman, de Steinbach, vient de s'y distinguer dans la catégorie plafonnage/plaquisterie

À moins de 2 % du médaillon !

Kevin était le candidat de l'équipe belge, formé au Centre IFAPME Luxembourg. Il termine la compétition, à moins de 2 % du médaillon d'excellence.

Voilà qui le classe parmi les meilleurs jeunes au monde dans ce métier.

Félicitations pour cette magnifique prestation. Nous sommes fiers de toi !

ENFANCE – JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

L'ÉTÉ AUX P'TITS SOLEILS OU COMMENT ÉVEILLER NOS CINQ SENS !

Durant cet été, nous avons bien profité du jardin de notre accueillante, en compagnie de celle-ci et de nos petits copains.

Sentir le vent doux nous caresser la joue, et l'herbe nous gratouiller la plante des pieds,
Écouter le clapotis de l'eau, le chant des oiseaux,
Sentir le parfum d'une fleur et…
S'émerveiller de ses chatoyantes couleurs !
Terminer par une dégustation de fruits de saison qui regorgent de mille-et-une saveurs !

Plaisirs, découvertes, nos cinq sens sont en émois ! Merci à nos accueillantes pour les merveilleuses sensations qu'elles nous donnent à vivre !

Pour GOUVY plaisir des jeux d'extérieurs dans le jardin de Valérie…

LES ACTIVITÉS DE LA CACHETTE ENCHANTÉE :

Au mois de juin, les accueillantes ont organisé un bébé papote spécial :

« Les plantes sauvages s'invitent dans la cuisine » animé par Florence Léonard de Brisy.

Une dizaine de mamans sont venues avec leur bambin. Nous avons commencé par une ballade tout ensemble pour cueillir et découvrir les plantes sauvages sous les explications de Florence.

Ensuite, la cuisine de la halte d'accueil s'est transformée en une véritable cuisine de restaurant, les mamans s'affairaient pour nous concocter de bonnes recettes avec les plantes ramassées. Des toasts aux herbes, du fromage blanc aux pousses d'épicéa, des boulettes de fromages de chèvre au lierre terrestre, soupe aux orties, des galettes de feuilles de consoudes…

Pendant les préparations, les petits bouts étaient pris en charge par les accueillantes.

Nous avons enfin pu déguster ces recettes excellentes et originales.

- **Prochains bébé papote :**
  - 16/10 Atelier culinaire avec Janine Remacle
  - 13/11 Fabrication de Marottes
  - 11/12 Bricolage de fin d'année

Atelier de massage bébé Shantala pour les bébés de 0 à 4 mois

1 atelier de 2 séances

les samedi 26 octobre et 9 novembre de 9 h 30 à 11 h 30

Cet atelier est animé par Violaine Arend (sagefemme) habitant Sommerain. Elle fournit l'huile de massage et une fiche technique pour refaire à la maison. L'inscription est obligatoire.

Information & Contact

Inscription aux ateliers et renseignements :
La Cachette Enchantée – 57 à Ourthe – 6672 Beho
080/57.12.17 ou 0492/58.07.14 - halteaccueil@gouvy.be

ONE

- **Permanence de l'infirmière ONE,** dans le bureau de la Cachette Enchantée

  le 2e jeudi du mois (sauf jours fériés)
  12/09, 10/10, 14/11, 12/12

- **Tournée du Car**

Limerlé - Sterpigny - Courtil - Bovigny - Centre Fédasil,

le 4e lundi du mois (sauf jours fériés)
23/09, 28/10, 25/11, 23/12

Montleban - Gouvy - Ourthe - Beho,

Le 3e vendredi du mois (sauf jours fériés)
19/09, 17/10, 21/11, 19/12

Pour une organisation optimale, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous.

- **Prochain dépistage de la vue,** dans les locaux de la Cachette Enchantée

  Lundi 14 octobre de 9h à 12h

Pour les enfants à partir de 2 ans (sur rendez-vous uniquement)

Information & Contact

Janine REMACLE – infirmière ONE au 0499/57.25.66

LES PLAINES D'ÉTÉ 2013 !

Commune de GOUVY

En partenariat avec

Cette année encore, les plaines de vacances ont été un succès.

509 enfants ont répondu à l'ASBL Sport-Fun-Culture dans le cadre des plaines organisées par la commune de Gouvy.

Une panoplie d'activités étaient mises en place pour satisfaire petits et grands. Du fermier à la fête foraine, en passant par une visite aux pompiers pour les bambins. Un stage « fort boyard », une immersion aux pays des Celtes ou encore pour les fins gourmets, un stage « top-chef » ont ravi les plus grands. Et enfin, la découverte du triathlon et les stages « aventure » pour les ados.

En conclusion, 4 semaines intenses où les stagiaires ont pu se dépenser sans compter dans un environnement sécurisé.

Un grand merci aux différents services communaux, qui, par leur aide, ont assuré la réussite de ces vacances.

En espérant avoir répondu aux attentes des parents, mais surtout des enfants. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Merci de nous avoir fait confiance.

L'équipe de Sport-Fun-Culture ASBL

L'EPN DE GOUVY

Formations Cherain (école communale)

Lundi de 13h à 16h
(2 places encore disponibles)

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 18h30 à 20h30
(2 places encore disponibles)

Inscription obligatoire

Formations Gouvy centre

Jeudi de 9h à 11h CPAS
Jeudi de 13h à 16h Syndicat d'initiative de Gouvy

Inscription obligatoire

Accès libre ou personnalisé

Mercredi de 14h à 17 h Cherain
Vendredi de 13h30 à 16h30 Syndicat d'initiative

Sans rendez-vous

Prix : 1,00 € en accès libre, 1,50 € en formation + 0,50 € pour les personnes n'habitant pas la commune de Gouvy

Les Gouvions sont prioritaires sur les personnes des communes voisines.

Les z@teliers

16 octobre : Skype ou comment entrer en contact avec un membre de la famille (amis) gratuitement ! Vous pouvez même voir l'autre personne « au bout du fil »

Nouveau !

4 séances pour apprendre à se servir du traitement de texte.

5, 12, 19, 26 novembre 2013 de 13 h à 16 h

Inscription obligatoire - Nombre de places limité.
Prix : 5 € la séance

Bientôt : informations puis formations consacrées aux logiciels libres, aux iPad et autres tablettes…

Information & Contact

Sophie GILES :
0493/09.91.39 – 080/33.99.78
sophie.giles@gouvy.be

CULTURE

	ATELIERS ARTISTIQUES 2013-2014 Service culturel « Horizon » de la Commune de Gouvy	
Arts plastiques **4-9ans** **110 €/an**	**Un samedi sur deux, de 9h à 12h. À partir du 5 octobre.** Viens t'amuser avec nous 2 samedis par mois. Nous passerons un moment à découvrir des techniques différentes : dessin, aquarelle, pastel, acrylique, fusain, papier mâché, collage, bricolage. Tu découvriras des motifs et des couleurs ; tu pourras choisir des sujets qui t'intéressent et participer à des projets collectifs. Matériel de base compris dans le prix de l'inscription. Animatrice : Carine Lemmens Lieu : École de la Communauté française, rue de Beho 10 – 6670 Gouvy.	
« Le Sténopé » **À partir de 9 ans** **40 €**	**Un samedi sur deux, de 9h à 12h. À partir du 12 octobre jusqu'à la fin de l'année 2013 ; possibilité de prolongation.** Une approche ludique de l'histoire de la photographie ; tu pourras créer ton appareil photo (sténopé), tu découvriras un labo noir et blanc, réaliseras des photos de groupe, travailleras l'image, tu apprendras à voir la photo autrement. Matériel de base compris dans le prix de l'inscription. Animateur : Xavier Al Charif Lieu : École de la CF, rue de Beho 10 – 6670 Gouvy	
Arts plastiques ados-adultes **130 €/an**	**Chaque mercredi de 17h30h à 20h30. À partir du 2 octobre.** Atelier peinture libre, pour amateurs ou accomplis ; découverte des différentes techniques : crayon, couleurs, pastels, acrylique, technique de relief et de collage. Vous avancerez à votre rythme, en créant des projets personnels ou collectifs. Ateliers libres ou dirigés, initiation, perfectionnement. Animatrice : Carine Lemmens Lieu : École de la CF, rue de Beho 10 – 6670 Gouvy	
Cirque **À partir de 6 ans** **120 €/an**	**Chaque mercredi de 15h30 à 17h. À partir du 2 octobre.** Tu apprendras en t'amusant et au travers du jeu les diverses techniques de cirque : jonglerie avec foulards, assiettes, balles, massues ; équilibre au sol et sur les divers accessoires : Rola-bola, pédalo, balle d'équilibre, etc. Le jeu clownesque s'ajoutera au panel des trucs et astuces de jongleur en herbe. Tu apprendras à sculpter des ballons ainsi qu'à fabriquer du petit matériel de cirque. Les mot-clés pour cet atelier resteront encore la convivialité et l'apprentissage par le jeu. Chacun trouvera sa place et sera valorisé selon son niveau d'évolution. Animateur : Pascal Genot Lieu : École Ste Thérèse à Gouvy, Rue d'Houffalize 28B	
Théâtre **À partir de 8 ans** **90 €/an**	**Chaque mercredi de 15h à 16h. À partir du 2 octobre.** Il était une fois, non, deux fois, enfin, je veux dire trois histoires où tout était permis… Émotions, sensations, rires et chansons à volonté. Animatrice : Carine Lemmens Lieu : École de la CF, rue de Beho 10 – 6670 Gouvy	

	ATELIERS ARTISTIQUES 2013-2014 Service culturel « Horizon » de la Commune de Gouvy	
Apprendre l'allemand à travers la musique **De 7 à 10 ans** **120 €/an**	**Chaque mercredi, de 13 à 14h30. À partir du 2 octobre.** Tu apprendras à partir des chansons et ce, accompagné d'une pédagogie ludique : technique vocale facultative, jeux oraux à partir d'images, jeux de rôles, exercices à l'audition avec support d'exercice de lecture, petites auditions… Animatrice : Maité Fontaine Lieu : École de la CF, rue de Beho 10 – 6670 Gouvy	

INSCRIPTION : 080/29 29 45 - 0495/14 69 80 - dorina.muntean@gouvy.be

Réduction pour les 4 à 18 ans de 10 € (5 € pour le sténopé) pour le 2e atelier et/ou 2e enfant.
Réduction de 20 € pour les participants répondant à une des conditions suivantes :
- revenus ouvrant droit à une bourse d'étude
- chef de famille allocataire social au sens large
- famille monoparentale

Possibilité d'échelonner le payement.
Règlement au compte : BE94 0910 1796 2914
Administration communale de Gouvy, Bovigny, 59 – 6671 Gouvy (nom de l'atelier + nom de l'enfant).

EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA COMMUNE LE WEEKEND DU 27-29 SEPTEMBRE 2013 A BOVIGNY

Vernissage le 27 septembre à 18h.

L'exposition « Carré rouge » sera le départ d'une nouvelle aventure que nous proposons à nos artistes et artisans de la commune, celle d'une grande exposition commune, dans un cadre exceptionnel qui est la propriété privée située à Bovigny, au n° 5.

Une soixantaine d'artistes et deux groupements de broderie, tricot, collage, couture vont présenter au grand public des œuvres d'une grande variété technique et artistique. La particularité de cette exposition sera matérialisée par un fil conducteur : le carré rouge, qui sillonnera, de manière très variée, toute l'exposition.

Les rencontres entre les artistes de notre commune et le public gouvion ont commencé en 2007 avec l'exposition « Couleurs Locales » reprenant une trentaine d'artistes vivant ou résidant à Gouvy, de toutes disciplines et de tous genres : peinture, photo, sculpture, montage floral, illustration, broderie ; amateurs, professionnels, traditionnels modernes et contemporains, figuratifs, abstraits, jeunes ou adultes…

Cette année, un nouveau défi est lancé aux artistes et artisans, une exposition commune dans un cadre particulier.

La philosophie de ce projet, c'est aussi de faire se « rencontrer » une création locale et un espace de vie locale, des artistes et la population dont ils font partie.

Pour des groupes de minimum 10 personnes, nous offrons la possibilité d'une visite guidée, de rencontres particulières avec des artistes et de bien d'autres surprises, pendant la semaine du 30 septembre au 4 octobre. Seule condition : nous contacter pour fixer un rendez-vous.

Ce genre d'exposition est avant tout une expérience, un essai que tentent ensemble, les artistes de Gouvy.

Ils vous invitent à venir les découvrir pour vous y associer.

Information & Contact

Service culturel « HORIZON »
Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

Cycle des conférences du Service culturel « HORIZON »

Lieu : Salle du conseil communal à Bovigny, 59 - PAF : 3,00 €

Conférence du 22 octobre 2013 à 20h

« Nos voisins, les germanophones : 1945 – 2013. »

- **Par Bruno Kartheuser**

Des Cantons de l'Est à la Communauté germanophone

En 1945, la Belgique fut libérée de l'occupation nazie. Les Cantons de l'Est, eux, sortirent de l'annexion allemande pour redevenir belges. La première décennie était dominée par les séquelles de la guerre : 3.500 hommes tués en uniforme allemand, St-Vith et Malmedy ainsi que plusieurs villages détruits ou gravement touchés par les bombardements et la dernière offensive de Hitler, la reconstruction matérielle, l'épuration, les flottements et incertitudes de la politique linguistique… Puis, petit à petit, s'amorça le débat sur les futures structures du pays, avec l'esquisse des autonomies régionales : Wallonie, Flandre, Bruxelles – et l'interrogation sur le futur statut des (à l'époque) quelque 60.000 Belges de langue allemande. Ces discussions aboutirent à la création de la Communauté germanophone, en 1971, lorsque la nouvelle constitution octroya un « Conseil culturel » à cette région, qui fut le point de départ pour le gouvernement et le parlement de la Communauté germanophone actuelle. 2014 sera l'heure d'un premier bilan, avec quelques jubilés : 40 ans d'autonomie culturelle, 30 ans de pouvoir décrétal et un gouvernement, 20 ans de pouvoir élargi pour le parlement.

L'auteur Bruno Kartheuser, de Neundorf, esquissera cette évolution avec ses écueils, ses promesses et ses handicaps. Et il examinera la question de savoir quelle place peut prendre une entité de 75.000 habitants dans un état souvent en crise et toujours en transformation.

Conférence du 19 novembre 2013 à 20h

« Prévention du cancer et prise en charge des troubles gynécologiques par l'alimentation naturelle »

Par le Docteur Damien Bourgonjon

Docteur en Médecine, spécialisé en Gynécologie et Obstétrique

Information & Contact

Service culturel « HORIZON »
Dorina MUNTEAN -
080/29.29.45 ou 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be -
www.gouvy.be

CONCERT GOSPEL

par le groupe Gospel Action Team

Dimanche 15 décembre à 16h à l'église St-Aubin de GOUVY

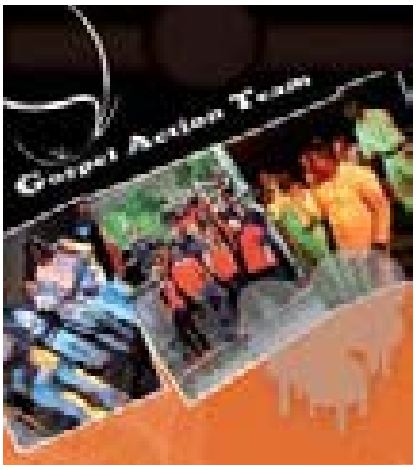

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous allons clôturer l'année culturelle en musique – du GOSPEL. Issu d'un passé douloureux du peuple afro-américain, ce style musical traduit surtout la foi et l'espérance. N'est-ce pas en effet ce qu'évoquent pour tous des titres tels qu'« Oh Happy Day », « Amazing grace » ou « This little light of mine » ? Le gospel est un style musical qui s'affiche partout dans le monde au travers de différents

courants tels que le jazz, le blues, la pop, ou encore le country.

Le Gospel Action Team (GATE) est, avant tout, une rencontre de cultures, réunies autour de projets sociaux et humanitaires. Son histoire commence le 21 juillet 2006, lors d'une journée de soutien aux sans-papiers organisée dans la ville de Verviers. Dans l'esprit de son fondateur, David Mulumba, a germé le désir de participer à cet évènement en montant un groupe de musique. Il a réussi à créer une dynamique autour de ce projet et, depuis, le GATE n'a cessé de participer à des projets à caractère social et humanitaire. La rencontre avec Brigitte Snoeck, professeur de chant et animatrice aux ateliers du Centre Culturel de Dison, a permis au GATE de s'inscrire dans le courant du gospel traditionnel tout en s'alignant sur le gospel moderne.

L'objectif principal du groupe Gospel Action Team : « Transmettre, par nos chants, un message de joie, d'espoir et de paix ! ».

Avant les fêtes de fin d'année, nous souhaitons partager ce message avec vous !

Une organisation du Service culturel « Horizon », en collaboration avec le groupe paroissial de l'église St Aubin de Gouvy.

P.A.F :
6 €/adulte - gratuit pour les étudiants ;
Prévente : 5 €/adulte
au S.I. Gouvy ou à l'administration communale.

Information & Contact

Réservation
Service culturel « HORIZON »
Dorina MUNTEAN
080/29.29.45 ou 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

JUMELAGE MANSURA GOUVY

Circuit en Floride & Séjour en Louisiane

du 01 au 15 mai 2014

Voici le programme définitif de notre voyage en Floride et en Louisiane en mai 2014. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, mais il est temps. N'hésitez pas à me contacter (Guy Schmitz 0474/63.13.79).

- **Jeudi 1er mai 2014 : Vol Bruxelles - Miami**

Le transport vers l'aéroport (car communal) est organisé au départ de Gouvy, ainsi que le retour.

Départ de Bruxelles à 11.00 heures vers la Floride avec Delta Airlines. Arrivé à Miami en fin de journée. Accueil par le guide francophone et transfert à votre hôtel.

- **Vendredi 02.05.14 : Miami**

En matinée, départ pour un tour de ville qui vous fera découvrir les multiples ambiances de Miami. Accompagnement par un guide local francophone. Dans l'après-midi vous avez l'occasion de faire un tour en bateau passant par Biscayne Bay où vous admirerez

toute la ligne d'horizon du centre-ville de Miami, le port de Miami - avec les quartiers des bateaux et cargos de plaisance, Fisher Island et Millionnaire's Row – le quartier des riches et des célébrités.

- **Samedi 03.05.14 : Miami - Key West - Key Largo (260 et 150 km)**

Aujourd'hui, vous continuez vers Key West par la fameuse route Overseas Highway construite sur l'Océan. Vous découvrirez le long de celle-ci, les nombreux ilots (Keys) ainsi reliés les uns aux autres. Arrivé à Key West, vous aurez l'occasion de découvrir Key West par le moyen de transport local, le Conch Train. Poursuite vers Key Largo où vous passerez la nuit.

- **Dimanche 04.05.2014 : Key Largo – Fort Myers (300 km)**

Départ le matin vers le célèbre parc national des Everglades. Le parc est connu pour son écosystème unique, et abrite une flore et une faune vraiment exotique. 300 espèces d'oiseaux et de nombreux autres animaux dont les crocodiles y trouvent refuge. Faites une balade en hydroglisseur suivi d'une présentation sur les alligators.

- **Lundi 05.05.2014 : Fort Myers – Orlando (350 km)**

Aujourd'hui, sur la route vers le nord, vous passerez par Venice, Sarasota & Tampa. En fin de journée, vous arrivez à Orlando.

- **Mardi 06.05.2014 : Orlando**

Vous continuez vers Cape Canaveral au Kennedy Space Center, centre des opérations spatiales pour les États-Unis : c'est ici que partent toutes les missions Apollo vers la Lune et d'où toutes les fusées décollent. Votre séjour ne sera pas complet sans cette visite inoubliable !

- **Mercredi 07.05.2014 : Orlando – New Orléans**

Le matin, vous prenez l'avion en direction de New Orléans. Le vol décolle vers 10.30 heures et vous arrivez à New Orléans vers 14.15 heures. Arrivé à New Orléans, on vous emmènera aux communes de Sunset et Mansura. Ensuite, vous logerez pendant 5 nuits auprès des familles d'accueil.

- **Mercredi 07 au soir au lundi 12 mai au matin : Familles d'accueil**

Animations diverses et visites organisées par la commune de Mansura.

- **Lundi 12.05.2014 : Familles d'accueil – New Orléans**

Aujourd'hui, la route vous emmène vers le sud, à New Orléans. Vous aurez l'occasion de découvrir cette ville à votre propre rythme.

- **Mardi 13.05.2014 : New Orléans**

Séjour et visite de New Orléans

- **Mercredi 14.05.2014 : New Orleans - Bruxelles**

Retour à l'aéroport pour le vol à destination de Bruxelles. Départ de New Orléans à 13h55.

- **Jeudi 15.05.2014 : Arrivée à Bruxelles à 8 h 35**

PRIX

- **Prix sur base d'une occupation en :**
  - Chambre double : 2.260 € p.p.
  - Chambre triple : 2.000 € p. p
  - Chambre quadruple : 1.950 € p.p.
  - Chambre individuelle : 2.690 € p.p.
- **Ce prix comprend :**
  - Les vols
  - Les nuitées en logement et petit-déjeuner
  - Le circuit accompagné par un guide francophone
  - Les transferts
  - Les taxes locales
  - Les excursions mentionnées au programme

Information & Contact

Réservation

Guy SCHMITZ - 0474/63.13.79
guy.schmitz@gouvy.be

LES ACTUS DU TOURISME

La Maison du Tourisme dispose depuis début juillet d'un nouveau site internet. Son adresse n'a pas changé, c'est toujours www.vielsalm-gouvy.be.

Le site a été remis au gout du jour et repensé pour plus de convivialité et d'interactivité. Parmi les nouveautés : un formulaire de contact, des photos à télécharger, un espace presse et la mise en avant des forfaits thématiques. Le site est toujours en 4 langues et le logo du code Marque Ardenne y fait son apparition. Les infos générales et pratiques restent accessibles, quelle que soit la page affichée. 4 grandes rubriques vous permettent de trouver les informations spécifiques : dormir, manger, bouger et découvrir. Au bas de chaque page, un plan du site vous permet d'accéder directement à l'information recherchée. L'agenda apparait partiellement sur la une, puis se décline en version mensuelle, annuelle ou en agenda des promenades. Les brochures gratuites peuvent être téléchargées, les cartes et brochures payantes commandées en ligne. Des liens utiles comme la météo, l'inscription à notre lettre d'info ou l'accès direct à notre page Facebook sont également bien visibles et faciles d'accès. Pour les utilisateurs de smartphone, notre mobisite a suivi la même évolution. Nous vous invitons donc à consulter notre site et à nous faire part de vos remarques et suggestions.

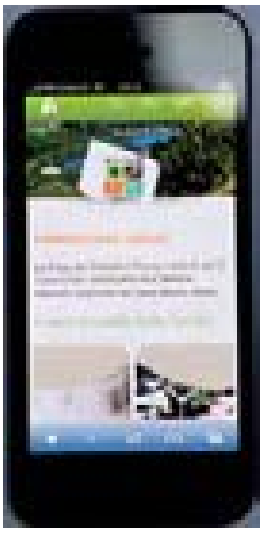

Si vous êtes opérateur touristique, propriétaire de gite, hôtelier, restaurateur, gestionnaire d'un camping, responsable d'une attraction, sachez que ce nouveau site a été repensé pour une meilleure interactivité avec les bases de données Hades et Pivot. Nous vous encourageons à aller consulter les informations qui vous concernent et à les compléter si nécessaire. Si celles-ci n'apparaissent pas, c'est peut-être que vous n'avez pas finalisé votre inscription auprès du Syndicat d'Initiative de votre commune. Ne vous inquiétez pas, c'est une formalité que vous pouvez régulariser à tout moment de l'année. Les commerçants affiliés au S.I. sont quant à eux visibles sur un document téléchargeable en tête des infos pratiques, ainsi que dans la brochure générale. Pour tout renseignement concernant votre présence sur le site, vous pouvez contacter Sarah, notre responsable des éditions. Si cela concerne votre cotisation au S.I. de Vielsalm, adressez-vous à Michelle, chargée de la comptabilité ; pour votre cotisation au S.I. de Gouvy, contactez Vincent De Koninck, au 080/51.01.80

Je termine cet article en vous remerciant toutes et tous pour l'accueil que vous avez réservé à nos Randonailles ainsi qu'au Festival de jazz de la Madelonne. Le Weekend des Paysages a lieu ces 28 et 29 septembre et vous propose de nombreuses activités. Viendront ensuite les promenades à l'écoute du brame, consultez l'agenda pour toutes les infos utiles. Dès octobre, vous trouverez en première page de notre site, ainsi que sur le site du SI de Gouvy, la liste des battues de chasse et des fermetures de promenades et circuits VTT, afin de vous permettre de profiter au maximum de nos belles forêts.

Toujours à votre service,

Sylvie LEJEUNE-JANKOWSKI, directrice de la Maison du Tourisme et tout le personnel du Syndicat d'Initiative et de la Maison du Tourisme.

Information & Contact

Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy

Avenue de la Salm, 50
6690 VIELSALM

080/21.50.52

info@vielsalm-gouvy.be
www.vielsalm-gouvy.be

SANTÉ

Les Maisons du Diabète de la Province de Luxembourg déménagent

Pour une meilleure accessibilité et une plus grande proximité à partir d'octobre 2013, 4 Maisons du diabète déménagent dans les postes médicaux de garde (PMG) :

- FAYS-LES-VENEURS devient BIÈVRE (PMG - rue de la gare, 3 – 5555 Bièvre)
- LÉGLISE devient LIBRAMONT (PMG - avenue d'Houffalize, 35 – 6800 Libramont)
- VIRTON devient TINTIGNY (PMG - rue de France, 11 – 6730 Tingny)
- MARCHE devient MARCHE (nouvelle adresse) (PMG - av. de France, 6 – Marche-en-F.)

• **Les Trois autres MAISONS restent :**

- BARVAUX (Rue Basse Cour, 15 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe)
- BASTOGNE (PMG - chaussée d'houffalize, 1 b - 6600 Bastogne)
- ATHUS (Polyclinique avenue de la Libération, 39 - 6791 Athus)

Ces 7 Maisons du diabète travaillent en étroite collaboration avec le médecin généraliste et le diabétologue.

Elles proposent une approche pluridisciplinaire du diabète grâce à la présence hebdomadaire d'une infirmière spécialisée en diabétologie et d'une diététicienne.

Information & Contact

Pour plus d'infos ou prendre rendez-vous :

Secrétariat des Maisons du Diabète :
084/41.10.00 (tous les jours de 9h à 13h)

www.diabete-luxembourg.be

Province de Luxembourg

DON DE SANG

Donner du sens à sa vie, c'est peut-être aussi donner du sang pour la vie des autres...

Le don de sang, c´est facile et ça fait plaisir !

Offrir des fleurs, c'est bien ; offrir du sang, c'est mieux !

Collecte de sang à Gouvy

Vendredi 11 octobre 2013 de 15h à 20h

Cercle « Chez Nous » Avenue Noël

CROIX-ROUGE de Belgique

AINÉS

Calendrier des rencontres de l'ECR - Maison des Ainés pour le 4e trimestre 2013

Les réunions ont lieu au CPAS un mardi sur deux de 14h à 16h30.

- **Mardi 15 octobre : animation Golden Sixties/Art et Habillement par Chantal BRAET**
- **Mardi 29 octobre : activités habituelles et atelier « tricot » pour le Bénin**
- **Mardi 12 novembre : activités habituelles**
- **Mardi 26 novembre : activités habituelles**
- **Mardi 10 décembre : repas de « Noël » dans un restaurant de la région**

- Enéo & Enéo Sport mettent leurs clubs à la disposition des plus de 50 ans.
- Droits d'inscription & frais dérisoires.

Notre but : Faire bouger les séniors dans leurs têtes & dans leurs corps, briser la solitude & la sédentarité.

Aquagym Sauf congés scolaires	Lundi de 16 à 17h	Septembre à juin	Piscine communale de Vielsalm	Gisèle Lejeune 080/21.54.16
	Lundi de 17 à 18h			
	Lundi de 18 à 19h	Juillet & aout		
Marche 7 à 8 km	Mardi 14h	Sans interruption	Un mardi sur deux. Départ de différents endroits dans la région. Marche et promenade en alternance	Doguet Suzanne 080/21.48.02
Promenade 4 à 5 km				Christiane Kopp 080/21.60.57
Viactive Gym douce	Lundi de 15 à 16h	Pendant l'année scolaire	I.S.C. à Vielsalm	Annie Nisen 080/51.77.01
Marche Nordique	Jeudi 9h30	Suivant calendrier	Départ de différents endroits dans la région	Maryvonne Thiry 080/51.03.02
Yoga I	9 à 10h	Tous les vendredis pendant l'année scolaire	Locaux du CPAS à Gouvy (ancienne maison Bastin)	Josianne Wirard-Meunier 080/51.76.10
Yoga II	10h15 à 11h15			
Scrabble	Lundi 20h Vendredi 14h	Sans interruption	Pisicine communale Vielsalm	Françoise Lejeune 080/21.47.38
Convivialité	1 réunion/mois	dates à préciser	I.S.C. à Vielsalm	Nicole Parmentier 080/64.34.05

Énéo Sport Énéo

NATURE - ENVIRONNEMENT

ÇA BOUGE AU PARC À CONTENEURS !

AIVE

Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets

La collecte des jouets aura lieu le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Une action de solidarité qui se répète tous les automnes. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Par contre sont les bienvenus des livres, des bandes dessinées, des CD, cassettes et DVD, des jouets en bois, des jeux de société, des puzzles (complets !), des petites voitures, camions, garages, des poupées, des jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela tout au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier…). Écoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge… sont régulièrement preneurs. www.aive.be

Du 1er au 31 octobre, C'est le Mois de la Grande Collecte !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature… La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2e génération.

Du 1er au 31 octobre, Valorfrit et l'AIVE organisent le Mois de la Grande Collecte. En rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Vous recevrez également, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du Journal des Enfants sera consacré aux huiles et graisses de friture et un concours organisé. À gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite ! www.valorfrit.be – www.aive.be

Nous venons de recevoir les statistiques relatives au tri des déchets dans notre commune : les chiffres sont bons ! Nous les analyserons avec les membres du groupe de travail « environnement » qui se réunira prochainement, et nous vous en reparlerons dans un prochain numéro.

Il devient difficile de faire mieux, mais on peut encore essayer. N'oubliez pas que la seule façon d'empêcher le cout du traitement des déchets (et donc de la taxe qui doit couvrir) de s'envoler, c'est de réduire la quantité de déchets produits, et d'améliorer encore (chaque kilo compte) le recyclage.

SOCIAL

« ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE A L'APPROCHE DE L'HIVER !

À l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Notre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaitre d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant, mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains.

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service : www.accueil-assistance.be

- **« Accueil Assistance Répit » : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicaps à domicile et hors domicile**

Pour qui ? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi ?

- **Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention**
- **Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.**
- **Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.**
- **Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relai pour alléger votre quotidien et veiller au bienêtre de votre enfant.**

Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1,00
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2,00
De 2.000 à 2.500	2,50
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3,00
De 3.500 à 4.000	3,20
À partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5,00

Information & Contact

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
Rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon

Tél. : 063/24.24.40 - Fax : 063/24.25.29

accueil.assistance@promemploi.be
www.accueil-assistance.be

Les accueillantes « Accueil Assistance » de notre commune :

Anne LEFRANÇOIS,
auxiliaire de l'enfance – Gouvy

Cécile LEMAIRE,
éducatrice - Gênes (Rendeux)

Manuella VAN DE MEERSCHE,
éducatrice spécialisée - Barvaux

Magaly ARNOULD,
éducatrice spécialisée - Tavigny (Houffalize)

Marie LIGNIAN,
institutrice préscolaire - Savy (Bastogne)

Véronique DEHARD,
éducatrice spécialisée - Erneuville (Tenneville)

APPEL AUX VOLONTAIRES !

11.11.11 : ÇA BOUGE DANS NOTRE COMMUNE

CNCD 11.11.11 UN COMBAT DE PLEINS DROITS

Depuis 1966, 11.11.11 regroupe les associations de Solidarité internationale pour interpeler, pour sensibiliser et aussi pour soutenir chaque année 50 programmes émancipateurs dans les régions les plus pauvres du monde.

Concrètement, un groupe 11.11.11 existe chez nous.

Vous pouvez lui apporter votre disponibilité et votre enthousiasme.

Entre le 7 et le 17 novembre le groupe local organise la traditionnelle Opération 11.11.11

Votre participation est la bienvenue pour un quadrillage optimal de l'entité. Jeunes et moins jeunes, vieux et moins vieux, associations, groupements, familles, amis… n'hésitez pas à vous proposer pour une ou deux heures de soutien à l'organisation ou à la vente 11.11.11.

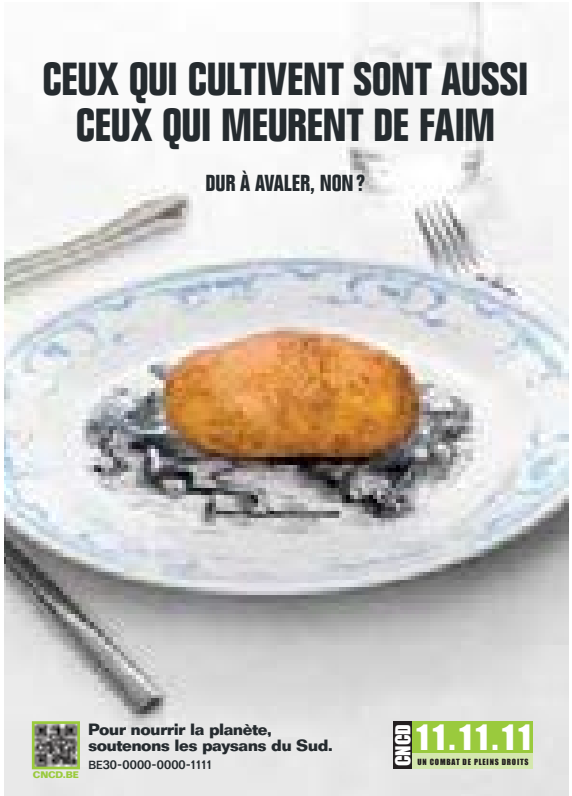

Information & Contact

Contact local Opération 11.11.11

Lie Bossaerts, Brisy, 16 - 6673 Cherain
080/51.11.72 - lie.bossaerts@gmail.com

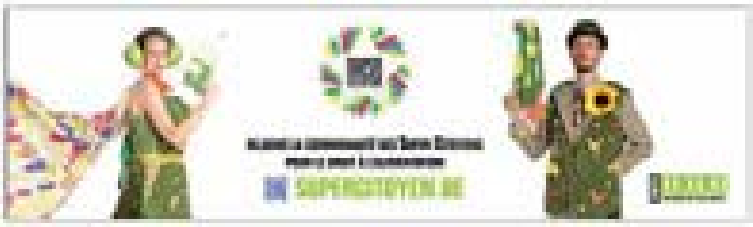

LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DU VAL DE SALM HAUTE-ARDENNE VOUS PROPOSE…

Service Laïque d'Aide aux Personnes (S.L.P.)

Le S.L.P. organise une Assistance Morale Laïque là où s'expriment d'évidents besoins :

les hôpitaux, MR ou MRS, services de soins palliatifs par exemple.

Un cadre légal, encore imparfait, encadre le libre accès des conseillers laïques en milieu hospitalier et dans les résidences pour personnes âgées. Ceux-ci ont pour mission d'accompagner toute personne qui le souhaite, sans aucune distinction liée aux croyances, à l'âge, à la nationalité, au sexe, aux revenus, tec…

Leur rôle d'assistance morale a pour objectif de favoriser, malgré les épreuves, plus de bienêtre pour les personnes en difficulté. Grâce à l'écoute, à l'empathie, l'absence de jugement et leur présence régulière, les conseillers laïques offrent un accompagnement gratuit dans le respect de l'autonomie et des valeurs humaines de la personne.

Le conseiller laïque peut aussi assurer l'organisation des différentes cérémonies laïques telles que les parrainages, les mariages et les funérailles.

- Si vous aimez le bénévolat/volontariat ;
- Si vous avez du temps libre ;
- Si vous pensez que l'aide morale ou spirituelle n'est pas seulement l'apanage des religions ;
- Si vous savez qu'une présence amicale ou fraternelle peut embellir la vie : de résidents de maisons de repos, de personnes esseulées hospitalisées, de personnes en fin de vie, de familles face à un deuil, de familles face à une circonstance heureuse telle que naissance, mariage, union libre ;
- Si vous aimez construire des rituels, toujours différents, et si vous pensez que les cérémonies laïques sont l'occasion de réflexions sur la liberté, l'égalité, la fraternité, la transmission et le progrès de l'humanité ;
- Si vous pouvez offrir quelques heures de secrétariat à un service laïque.

Nous avons besoin de vous, nous pouvons vous former à l'écoute et au « métier » de votre choix.

Des formations spécifiques sont régulièrement organisées.

Les infos-débats

- **26 septembre à 19h30**

« Peut-on rire de tout ? »
par Jacques SONDRON, dessinateur de presse et caricaturiste.
La soirée se terminera par une séance de dédicaces.

- **24 octobre à 19h30**

Cinédébat « Maurice » avec la présence de l'asbl RAIN'GAUM.

- **21 novembre à 19h30**

« Résistance, Civisme ? … Citoyenneté ! »
par Régis SIMON , Territoires de la Mémoire ASBL.

- **19 décembre à 19h30**

Cinédébat « Le prix du pain »
par Christine MAHY, Miroir Vagabond et Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à tous

Information & Contact

le CAL Luxembourg - 084/38.71.29 (S. VANWUYTSWINKEL)

Maison de la Laïcité du Val de Salm
6, avenue de la Salm, 6690 Vielsalm

0496/432.679 (Marie-Thérèze BROZE)
ml.valdesalm@hotmail.be

L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Une fois par mois, la Ligue des Familles organise son « Heure du Conte » à la bibliothèque de Gouvy. Pour tous les enfants de 5 à 8 ans qui aiment les histoires à raconter et à écouter, puis dessiner, peindre ou bricoler. Un grand moment de découvertes et d'émotion.

Au local de ski, Avenue Noël, le samedi de 10h à 12h :

- **12 Octobre 2013**
- **16 Novembre 2013**
- **14 Décembre 2013**

Information & Contact

Francine DUPLICY – 0495/46.78.15

SPORT

CHÈQUES SPORT

Un chèque sport de 30 € par an et par enfant sera octroyé pour l'affiliation à un club sportif.

Ce chèque sport est destiné aux jeunes de 3 à 18 ans domiciliés dans la commune de Gouvy.

Conditions d'octroi :

Pour les enfants des familles de la commune qui répondent à une des conditions suivantes :

- Revenus ouvrant droit à une bourse d'études.
- Chef de famille allocataire social au sens large (chômage, maladie, handicap, revenu d'intégration…).
- Familles monoparentales.

Dossier à rentrer sous enveloppe fermée à l'administration communale,
à l'attention de Mme NÈVE, Directrice générale et comprenant :

- Nom du demandeur et nom de l'enfant ou des enfants pour le(s) quel(s) la réduction est demandée.
- Une attestation du club prouvant l'affiliation.
- **Pour les familles monoparentales :** nous nous chargerons de réclamer une composition de famille au service population.
- **Pour les autres :** attestation (à demander au CPAS) certifiant que les revenus du ménage sont inférieurs ou équivalents à ceux qui donneraient droit à une bourse d'études ou que les personnes concernées bénéficient d'une allocation reprise ci-dessus.

Personne à charge	Revenus maxima en euros (*)
0	10.757,53
1	18.442,42
2	24.590,93
3	30.353,01
4	35.731,78
5	40.727,27
6	45.722,76
* Par personne à charge, on entend le conjoint (avec ou sans revenus) et les enfants du ménage	

Information & Contact

Vanessa DEGUELDRE, coordinatrice ATL

Bovigny 59 – 6671 Gouvy - 080/29.29.33
vanessa.degueldre@gouvy.be

MASTER CLASS FOOT PHILIPPE LÉONARD

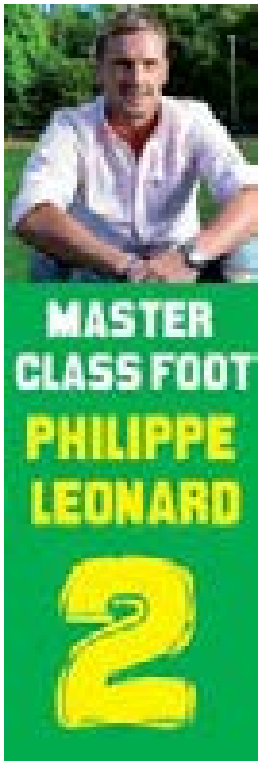

Cours de perfectionnement de football pour les jeunes tous les lundis à Houffalize.

Une organisation des clubs d'Houffalize, Montleban et Tavigny.

Au terrain de foot d'Houffalize

Catégorie d'âges de 5 à 16 ans

• Horaire :

- 17 h 30 à 18 h 30 benjamin, diablotin et préminime.
- 18 h 30 à 19 h 30 minime, cadet et scolaire

Session d'automne tous les lundis du 9 septembre au 9 décembre

Session de printemps tous les lundis du 3 février au 28 avril 2014

Prix par session 40 €,
gratuit pour les joueurs affiliés à Tavigny Montleban et Houffalize

Il s'agit bien évidemment des stages de Jeunes.

Information & Contact

Jean Francois LOSCIUTO 0498/816.513

Adresse.C/O Steve Thiry, Cherain 8 E, 6673 GOUVY

ATHLÉTISME – ÉPREUVES MULTIPLES

Chloé Laurant, vice-championne de Belgique « Junior »

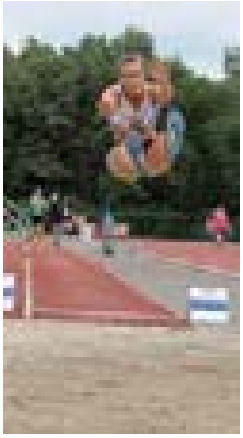

Début septembre, Chloé Laurant de Cherain, est devenue vice-championne de Belgique en Heptathlon lors des épreuves nationales disputées à Herentals.

Ses performances sont remarquables : 14"95 au 100 m haies, 1,61 m en hauteur, 10,38 m au poids, 26"67 au 200 m, 5,53 m en longueur, 36,82 m au javelot et 2'41"61 au 800 m.

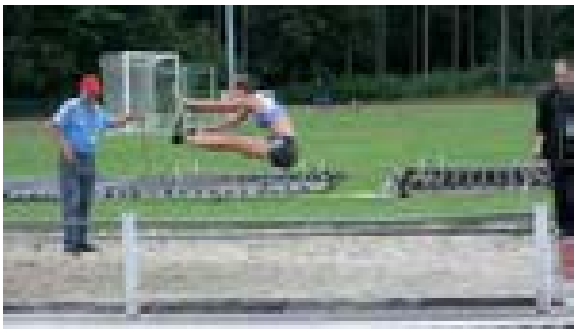

Le weekend du 15 septembre, elle disputait les championnats de Belgique à la longueur et au triple saut.

Bravo pour ces performances remarquables dans une discipline aussi exigeante.

EUROTREC JUNIORS 2013

3 cavalières de Gouvy deviennent vice-championnes d'Europe !

Coachée par Sabine Goossens de Courtil, l'équipe nationale qui compte cinq cavalières dont trois de Gouvy (Coriane et Emmeline Renard de Courtil et Marie Scheuren de Gouvy) vient de réaliser un véritable exploit en remportant la médaille d'argent, derrière l'Allemagne, au Championnat d'Europe de Trec qui se déroulait exceptionnellement à Mont-le-Soie.

Si l'on y ajoute le titre de champion de Belgique glané par le papa Marc Renard de Courtil il y a quelques semaines, on ne peut que se féliciter d'avoir sur notre commune un centre équestre aussi performant. Bravo à toute l'équipe, pour ce résultat remarquable.

LE TOURNOI DU CLUB DE PÉTANQUE DE GOUVY

Ce 6 juillet, par une magnifique journée, le Club de Pétanque de Gouvy organisait son tournoi annuel. 96 boulistes étaient présents. 32 équipes en triplettes pour 4 parts. Barbecue pour prendre des forces et boissons fraiches pour se désaltérer, car il faisait très chaud. Très beaux jeux et bonne ambiance. Avis aux amateurs. Vous pouvez venir vous rendre compte sur place et qui sait peut-être vous inscrire pour rejoindre notre club

Information & Contact

Jérôme LECOMTE : 0496/032.453
Simone WINAND : 080/51.74.68
Juliette DORQUET : 080/78.68.50

VIE ASSOCIATIVE

APRÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE, NOUS VOUS PROPOSONS UNE AUTRE RENTRÉE, CELLES DES SCOUTS ET DES LOUVETEAUX !

L'unité scoute St-Druon 6ème Lux de Gouvy propose aux garçons de 6 à 18 ans des activités ludiques et variées, ayant lieu de septembre à mai ainsi qu'un hike et un camp d'été en juillet.

Notre mouvement éducatif, à travers les petits jeux et les grands jeux, les réunions et les camps, poursuit les objectifs suivants : Découvrir et respecter la nature, apprendre à vivre en groupe, dans le respect des autres, acquérir des techniques d'orientation et de construction, oser prendre des initiatives, et bien d'autres choses encore…

Pour les louveteaux (6-12 ans),
les réunions se déroulent le dimanche matin, de 9 h 30 à 12 h, un dimanche sur deux.

Pour les scouts (12-18 ans),
les réunions se déroulent le samedi soir de 19h 30 à 22h, un samedi sur deux.

Le lieu de rendez-vous est notre local « Le Naneux » situé près de la chapelle rue, de la gare à Gouvy.

Alors envie de tenter l'aventure ?

Information & Contact

Louveteaux : Akéla (Robin LENTZ) au 0498/154.461

Scouts : Cobaie modéré (Pierre FELTEN) au 0494/758.094

MARCHE DE NOËL À GOUVY

APPEL AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

La 7e édition du Marché de Noël sera organisée le 14 décembre 2013. Comme chaque année, des centaines de visiteurs viendront profiter de l'ambiance féérique de Noël pour faire quelques achats, boire un petit vin chaud, manger une gaufre ainsi que pour vivre le concert dans la Chapelle.

C'est pourquoi l'Harmonie St-Aubin lance un appel à tous les commerçants, marchands, artisans et artistes qui désireraient occuper un chalet. Si vous voulez être acteur de ces festivités et apporter votre savoir-faire, rejoignez-nous !

Information & Contact

0498/806.631
http://noel.harmoniegouvy.net

Allée de la Chapelle
14 décembre à partir de 14h

Concert de Noël à 19:00 à la Chapelle

70e ANNIVERSAIRE DE L'UNITÉ SCOUTE DE GOUVY

L'unité scoute St-Druon 6e Lux de Gouvy a été créée en 1943 par le docteur François Robert.

Nous fêtons donc cette année le 70e anniversaire, ce qui fait de Gouvy une des plus anciennes unités scoutes de la province. Depuis 70 ans, environ 700 garçons sont passés par l'unité.

Aujourd'hui, nous comptons 45 membres inscrits. Récemment, de nombreux projets se sont concrétisés : rénovation du local, camp dans le Tyrol autrichien pour les scouts, retrouvailles lors d'un mini-camp pour les anciens à Baclain, etc.

Mini-camp des anciens à Baclain

Cet anniversaire est aussi l'occasion de remercier une série de personnes : les parents pour leur confiance, les animateurs pour le temps, le talent et le cœur qu'ils consacrent à leur engagement scout et toutes les personnes qui par leur soutien ont permis et permettent encore aujourd'hui aux jeunes de s'épanouir à travers les valeurs du scoutisme.

Pour fêter ce lustre, nous invitons les scouts et louveteaux, les anciens scouts, les parents, amis et sympathisants à nous retrouver le dimanche 13 octobre à Gouvy.

Jean-Nicolas Burnotte, animateur d'unité.

Programme :

- Marche scoute 7 km (petites épreuves, questionnaire scout) accessible aux familles avec enfants : Inscriptions de 9 h à 10 h 30 au Naneux
- Grande exposition photos du 70e : de 9 h à 13 h : Au Naneux
- Repas dès 11 h 30 à la salle « Chez Nous »
- Château gonflable, jeux pour enfants

Invitation cordiale à tous !

Information & Contact

Infos et réservations des repas (pour le 10 octobre) :

- JN BURNOTTE 0495/530.510 ou jnburnotte@hotmail.com
- Tristan HAY 0495/707.199 ou tristan.hay@outlook.com

COURS DE GUITARE POUR DÉBUTANTS

Opportunité à ne pas manquer à Gouvy !

à la Ferme Madelonne à Sterpigny/Gouvy

Jeunes à partir de 12 ans et adultes jusque 92 ans.

Albert Pemmers, un passionné de guitare (groupe « Albert Blues Band »), déjà chargé de formation à la Maison de la Culture d'Arlon, a accepté de donner des cours chez nous pour la quatrième année.

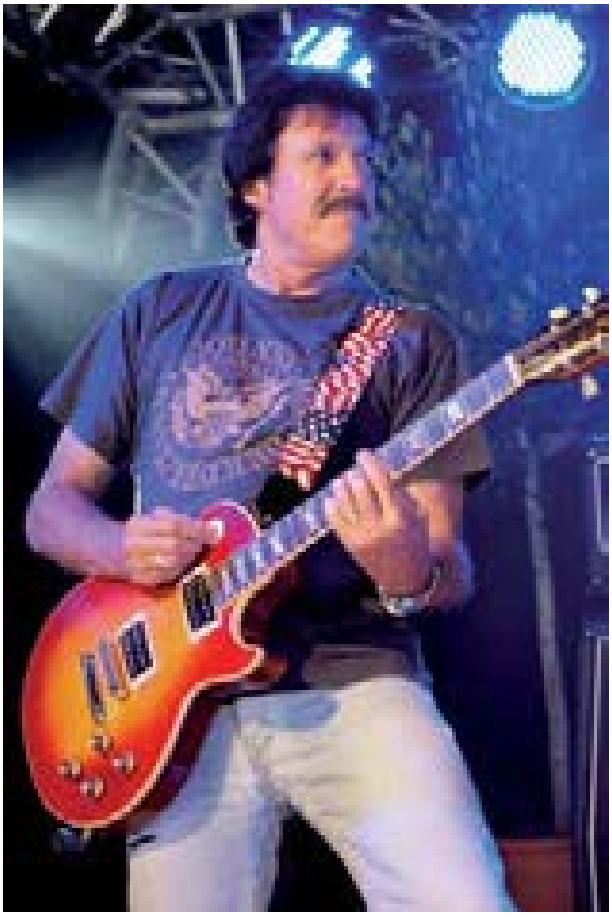

Guitare d'accompagnement et/ou guitare rock

- Initiation basée sur la musique actuelle.
- Rythmes, accords de base et techniques d'accompagnement.
- Les choix musicaux essaient de rencontrer les gouts de chacun(e).
- La connaissance du solfège n'est pas nécessaire.

Infos le samedi 5 octobre 2013 à 11h à la Ferme Madelonne à Sterpigny et les cours se donneront le deuxième et quatrième samedi du mois pour se terminer fin mai.

Information & Contact

Claudy LENTZ 080/51.77.69

Albert PEMMERS 0495/23.33.89

SÉCURITÉ

Merci à celles et ceux d'entre vous qui nous ont fait savoir leur satisfaction d'avoir vu nos deux premiers radars préventifs installés dans la traversée de Honvelez.

Nos deux premiers radars préventifs mobiles (*) seront opérationnels au moment où vous lirez ces lignes, et d'ici la fin de l'année, deux autres radars fixes, achetés par la Zone de Police de Famenne-Ardenne seront encore installés.

Si vous appréciez le « plus » que ces appareils peuvent apporter à notre sécurité, n'hésitez pas à en parler à plusieurs conseillers communaux, pour que l'on poursuive les investissements dans ce sens l'an prochain.

(*) les radars mobiles seront placés aux endroits dangereux que les habitants et la police nous signalent, afin

- de ralentir le trafic
- de mesurer objectivement le trafic, les dépassements de vitesse,
- éventuellement de décider de l'intérêt de placer un radar fixe à demeure si, après mesure du trafic et du risque, l'endroit le nécessite,
- et bien sûr, si nécessaire, d'appeler à la rescousse le radar répressif…

Pour information, en avril, mai et juin de cette année 2013, la section circulation de la zone de police a effectué 1026 contrôles de vitesse dans des lieux connus pour être dangereux de notre commune, et 103 P.V. ont été dressés !

ÉCONOMIE

TÉLÉPHONE, GSM, INTERNET, TV : OSEZ COMPARER !

- Vous ne comparez pas les différents opérateurs ?
- Vous utilisez le même abonnement ou la même carte prépayée depuis longtemps ?
- Vous ne connaissez pas vos besoins réels pour l'utilisation de votre téléphone fixe, de votre GSM, de votre connexion internet et de votre TV numérique ?
- Vous n'avez pas accès à internet ou vous ne savez pas comment utiliser les outils de comparaison mis à votre disposition sur internet.

50 % des Belges ont un abonnement mal adapté à leurs vrais besoins.

Même pour un GSM fonctionnant avec une carte prépayée, on peut trouver moins cher. Pourquoi pas vous ?

Venez à la permanence qui se déroulera dans les locaux de votre commune

du 18 au 29 novembre 2013 après-midi (13h à 15h30),
les lundis, mardis & vendredis ou sur rendez-vous.

- **Lieu : Maison communale – Bureaux de l'urbanisme/Bovigny, 59 /6671 GOUVY**

Munissez-vous, si possible, de vos dernières factures mensuelles, nous vous aiderons à faire la comparaison les offres des différents opérateurs de votre région !

Ensuite, vous ferez votre choix selon vos besoins et en toute connaissance de cause.

Attention ! Le but de cette entrevue est de vous aider à réaliser cette simulation, de vous donner les renseignements exacts vous permettant d'obtenir l'abonnement qui correspond à votre vraie utilisation.

Nous ne pourrons pas répondre à toutes vos questions concernant les problèmes que vous rencontrez en matière de télécommunications. Si tel est le cas, nous essaierons cependant de vous aider en vous communiquant les coordonnées des services les plus à même de vous porter assistance.

economie

http://economie.fgov.be

www.gouvy.be

NOUVEAU SERVICE COMMUNAL D'INFORMATION PAR MAILS OU SMS

- Urgences
- Travaux
- Évènements culturels
- Évènements sportifs
- Évènements récréatifs
- Enseignement

Être tout de suite au courant : une priorité aujourd'hui !

Notre commune met à présent à votre disposition un nouveau service d'information totalement gratuit.

Si vous disposez d'un téléphone (GSM ou fixe) pouvant recevoir les SMS et/ou d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone pouvant recevoir les mails, nous vous invitons à vous inscrire à ce nouveau service.

Selon vos choix, cela nous permettra de vous informer soit en cas de problème urgent ou de travaux se déroulant à proximité de chez vous, soit à l'occasion d'évènements culturels, sportifs, récréatifs ou encore de faits marquants se déroulant dans le domaine de l'enseignement pour celles et ceux qui sont concernés.

Pour vous inscrire,

- **Soit vous vous rendez sur le site**

  www.gouvy.be

  vous cliquez sur « administration », puis sur « Service communal mails et SMS ».

  Vous arrivez sur la page illustrée ci-dessous, vous cliquez sur « inscription », vous remplissez les rubriques demandées, puis lorsque vous recevrez soit un mail soit un SMS pour valider votre inscription, vous y répondez : c'est tout.

- **Soit vous passez à la commune, au CPAS, à l'Espace public Numérique ou au bureau du Syndicat d'Initiative**

  Si vous préférez que l'on vous donne un coup de main pour vous inscrire, vous vous présentez dans l'un de ces services (à la commune, au CPAS, à l'Espace Public Nunérique ou au bureau du Syndicat d'Initiative), et l'un des responsables fera avec plaisir cette démarche avec vous.

Cochez au minimum la case « Urgences » (voir mot du Bourgmestre)

Ce service est entièrement gratuit pour les citoyens de la commune et pour les seconds résidents.

Toutes les mesures sont évidemment prises pour qu'il ne puisse être fait aucun usage de vos coordonnées à des fins commerciales ou politiques.

Après quelques mois d'essais, le Conseil Communal arrêtera un règlement précisant quelles sont les informations qui peuvent être transmises dans les domaines culturels, sportifs et récréatifs relevant des associations subventionnées par la commune, mais n'impliquant pas directement notre Administration.

NOUVEAU DANS LA COMMUNE

TAXI - Transport Taxi Collectif

Un problème pour vous déplacer ?

Pas de véhicule pour vos rendez-vous ?

FAITES APPEL À NOUS !

5 jours sur 7

ttc.ardennes@gmail.com

On se fera un plaisir de vous conduire à votre destination !

- **Tarifs de base :**
  - Somme forfaitaire couvrant la prise en charge et les 10 premiers km : 15,50 €
  - Montant supplémentaire parcouru du 11e au 20e km : 1,30 €
  - Montant par km parcouru à partir du 21e km : 1,20 €
  - Montant par demi-heure d'attente : 20 €

Le taxi collectif est un moyen de transport en commun similaire au taxi traditionnel, mais où plusieurs clients sont invités à monter à bord. Dans les deux cas,

On parle de transport à la demande. Le taxi collectif peut se déplacer d'un point à l'autre suivant la demande, ou bien respecter un trajet horaire déterminé à l'avance, comme le feraient des lignes régulières d'autobus.

Il s'agit généralement d'un minibus ou d'un « Van » mais n'importe quel véhicule peut faire office de taxi collectif.

Le taxi collectif ne nécessite aucune entente préalable entre les usagers, contrairement au covoiturage, et diminue les besoins en stationnement.

Information & Contact

Plus d'infos sur les tarifs :

GODIN Fabrice
Deiffelt 19 – 6670 Gouvy

Tél. : 0491/298.225

LE RESTO DU MOULIN

À Gouvy, 2 Rue de la Gare, il y a d'abord eu l'Épicure, ses pains, ses sandwichs et ses pâtisseries, fournis par J. Theis, boulanger à Recht. Nous espérons que vous les connaissez et les appréciez !

Puis le Cabas du Moulin s'est installé, avec son épicerie, ses fruits et légumes, et plein de produits locaux, sains et/ou bio ou de régime.

Maintenant, le Cabas du Moulin a déménagé dans le local voisin, plus grand et plus aéré, pour mieux vous accueillir.

Et le petit dernier est arrivé : le Resto du Moulin, avec Gaëtan Frankar aux fourneaux : une jolie carte, de bons produits, une cuisine familiale et du talent !!! Un jeune qui se lance, ose et séduit !

Et si la soirée promet de s'éterniser, il y a 5 chambres pour vous accueillir à l'Épicure…

Nous attendons votre visite et vos suggestions avec grand plaisir ! Ensemble, développons et faisons vivre les commerces à Gouvy !

L'Épicure, ouvert tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30 ; fermé le dimanche à partir de 12 h

Le Cabas du Moulin, ouvert du mardi au samedi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h

Le Resto du Moulin, ouvert du mardi au dimanche de 11 h 30 à 21 h 30

WallonieBienvenue.be

Les Wallons vous ouvrent leurs portes

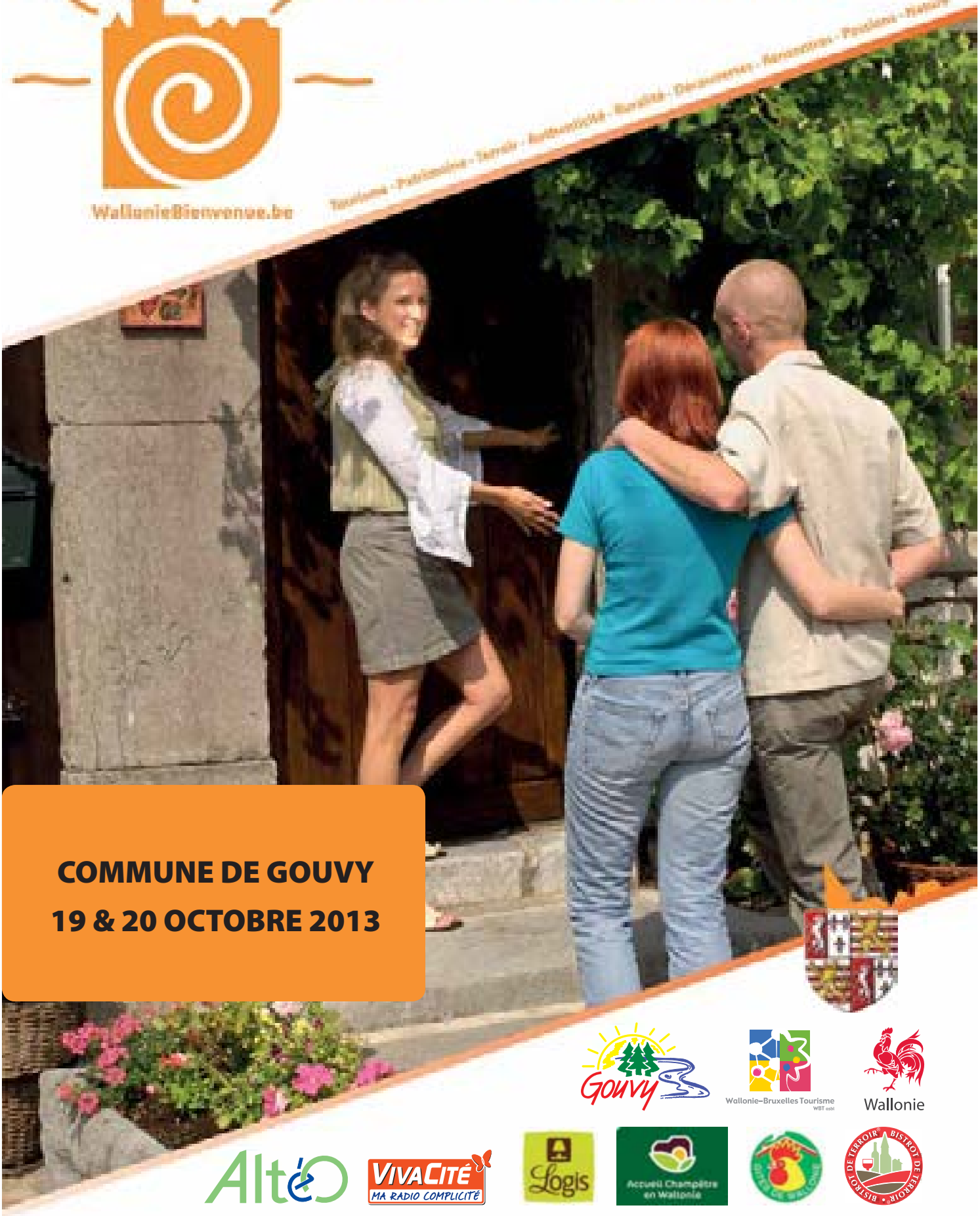

COMMUNE DE GOUVY

19 & 20 OCTOBRE 2013

Gouvy · Wallonie-Bruxelles Tourisme · Wallonie · Alto · VivaCité · Logis · Accueil Champêtre en Wallonie · Gîtes de Wallonie · Bistrot de Terroir

Une initiative de la Wallonie - www.walloniebienvenue.be

vernissage
27 septembre
18h
Entrée libre

Bovigny

28-29 sept 2013

Exposition d'**Artistes** et **Artisans** de Gouvy autour du **Carré Rouge**

"Sol'l grap da Malhy"

JARDIN Privé
Bovigny, 5
6671 GOUVY

ENTRÉE LIBRE

DE 10H À 18H

INFOS
080/29 29 45 - 0495/14 69 80
dorina.muntean@gouvy.be
www.gouvy.be

Éditeur responsable : Syndicat de la tradition de Gouvy